

Rapport
sur la situation en matière de
**développement
durable**
2012

Parcours Économie	05
Entreprises	06-07
Économie Sociale et Solidaire	08
Agriculture, Forêt, Bois	09-10
Tourisme	11
Enseignement supérieur	12
Recherche	13
Innovation	14
Parcours Formation	15
Vie lycéenne	16-19
Apprentissage	20
Formation et Insertion	21
Jeunesse	22
Parcours Territoires	23
Mobilité & Transports	24
Technologies de l'Information et de la Communication	25
Politique de la ville et de l'habitat	26-27
Changement climatique	28-30
Biodiversité, gestion des milieux et des ressources	31-37
Santé	38
Culture, Sport, Vie associative	38
Coopération transfrontalière, européenne et internationale	39
Fonctionnement de l'Institution	41
Plan Climat de l'Institution	42-43
Plan de Déplacement de l'Administration	43
Achats et gestion responsables	44
Gestion du patrimoine régional	45
Insertion professionnelle (apprentissage, handicap,...)	45

Édito 2012



Jean-Pierre Masseret
Président du Conseil Régional de Lorraine

La Région Lorraine n'a pas attendu le législateur pour faire de l'environnement et du développement durable un cadre stratégique de son action pour son présent et surtout son futur.

Dès 2004, la majorité régionale y a impulsé des politiques fortes dans ses domaines de compétence, à commencer par les transports. Renouvellement du matériel roulant, politique tarifaire dynamique et ambitieuse, électrification de nouvelles lignes (notamment entre Épinal et Belfort), ont été emblématiques de cette ambition.

Nous ne nous sommes pas cantonnés à nos seuls champs de compétences et avons été bien au-delà.

Nous avons mis en œuvre, pour la première fois en Lorraine, une politique de protection de la biodiversité en créant des réserves naturelles dans les quatre départements lorrains.

Nous avons voulu promouvoir l'utilisation des énergies renouvelables chez les particuliers par des aides à l'installation d'équipements solaires et géothermiques qui ont connu un succès important permettant à 15 475 foyers lorrains d'être équipés et de participer ainsi aux efforts de limitation d'utilisation des énergies fossiles et de production de gaz à effet de serre.

Par-delà ces mesures emblématiques, nous avons fait un travail en profondeur en inscrivant le développement durable comme cadre pour l'avenir de la Lorraine. À ce titre, le Schéma Régional de Développement Economique a établi dès 2006 l'indispensable lien entre respect de l'environnement et redéveloppement de notre économie par l'innovation et la recherche.

Au fil des années, nous avons mis cette préoccupation à tous les niveaux de notre action pour répondre à l'attente de notre société qui doit absolument se soucier de son avenir énergétique et environnemental. Vous trouverez dans ce deuxième rapport sur la situation en matière de développement durable en Lorraine le détail de ces actions. En 2004, la Lorraine avait du retard en la matière. Elle a aujourd'hui de l'avance.

Vous serez impressionnés – et sans doute satisfaits – de constater l'importance que nous accordons à cette thématique dans chacune de nos actions, depuis les programmes lourds que nous mettons en place jusqu'au quotidien du travail des agents régionaux.

Dans nos infrastructures, dans notre programme d'action économique, dans le cadre des formations que nous soutenons, dans le développement de l'ecomobilité, dans le cadre de la gestion quotidienne des services régionaux, le développement durable est présent, non par effet de mode mais parce que c'est une exigence aujourd'hui de notre société et que nous avons là un champ d'action immense pour l'avenir de la Lorraine.

Depuis 2004, nous traçons le sillon du développement durable en Lorraine. Nous partons de loin. Au fil du temps, les actions entreprises portent leurs fruits. Cela nous invite à poursuivre l'effort entrepris comme nous l'avons annoncé dans le Débat d'Orientation Budgétaire pour 2013.

Faire de la Lorraine une Eco-Région constitue un objectif essentiel. Terre de bio-diversité, terre d'énergie, terre d'industrie et d'innovation, la Lorraine entend montrer que le respect du développement durable est une chance pour son présent et surtout son avenir.

Rapport sur la situation en matière de **développement durable**

2012

Depuis la loi dite Grenelle II du 12 juillet 2010, portant engagement national pour l'environnement, les collectivités territoriales sont tenues d'élaborer un rapport sur la situation en matière de Développement Durable et de le présenter préalablement aux débats sur le projet de Budget.

Ce rapport s'intéresse plus particulièrement au fonctionnement de la collectivité, aux politiques qu'elle mène sur son territoire, dans le "cadre de référence pour les projets territoriaux de développement durable et agendas 21 locaux". Au-delà de cette obligation, la Région Lorraine s'est engagée depuis de nombreuses années à prendre en compte cette dimension à la fois dans les politiques qu'elle porte et dans son fonctionnement interne.

À la lecture de ce rapport, il apparaît que les 5 finalités du développement durable sont bien intégrées dans les dispositifs régionaux, que ce soit :

- la lutte contre le changement climatique, avec la mise en œuvre du Schéma Régional Climat Air Énergie (SRCAE), le soutien à des projets d'énergies renouvelables, ou encore l'amélioration de l'offre TER Métrolor pour les Lorrains, ...
- la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources, tant par la création des réserves naturelles régionales que par le soutien aux parcs naturels régionaux, ...
- la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations, grâce au dispositif Lorraine Emploi, à l'accompagnement de structures associatives, ou encore au financement de maisons de santé pluridisciplinaires, ...
- l'épanouissement de tous les êtres humains, que ce soit en facilitant l'accès à la culture, en améliorant les conditions de formation, en créant un Fonds Régional Expérimentation Jeunesse, ...
- une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables, par le soutien à la recherche et à l'innovation, l'aide apportée aux entreprises (notamment celles œuvrant dans le domaine de l'économie sociale et solidaire), ou encore l'encouragement à la gestion durable des forêts, ...

En complément de ces axes opérationnels, l'administration régionale poursuit ses efforts en interne avec :

- une gestion durable du patrimoine de l'institution (bâtiments régionaux, lycées, ...) : engagement d'objectifs environnementaux et énergétiques, obtention de certificats d'économie d'énergie, ...
- un plan de déplacement de l'administration,
- des démarches d'achats et de gestion responsables (élimination d'archives, dématérialisation de procédures, mise en place de clauses d'insertion, ...),
- des actions en faveur de l'insertion professionnelle (recrutement d'apprentis, intégration des travailleurs handicapés, ...).

Soucieuse de mieux coordonner son action en la matière et de favoriser une approche partenariale de la démarche, la Région Lorraine s'engagera en 2013 dans la rédaction d'une Stratégie Régionale de Développement Durable, qui se déclinera notamment dans le SRCAE et le futur schéma régional de cohérence écologique.

Ce travail se poursuivra dans le cadre de la stratégie régionale de développement durable dont la transition énergétique est un axe emblématique, et viendra alimenter la mise en œuvre des autres politiques régionales construites autour de 3 parcours stratégiques : Économie, Territoires et Formations.



Parcours Économie

I

Rapport sur la situation en matière de
développement durable 2012



La Région
Lorraine



Entreprises

La politique économique de la Région a été redéfinie pour renforcer son efficacité et tenir compte des nouveaux enjeux qui s'imposent à la Lorraine. Les objectifs prioritaires définis à cet effet portent sur la renaissance industrielle de notre région, sur l'accompagnement des projets innovants et sur la dynamisation de l'économie de proximité.

La stratégie globale définie organise, ainsi, des actions transversales entre les trois domaines que sont l'économie et les entreprises, la formation et l'emploi, ainsi que la politique territoriale. Elle constitue le socle opérationnel de ces nouvelles orientations, la dimension "développement durable" irriguant l'ensemble des politiques économiques régionales.

La nouvelle logique d'appel à projets (AAP), initiée depuis 2011 et confortée en 2012, valorise **la prise en compte du développement durable dans les interventions régionales**.

De manière complémentaire aux dispositifs directs remodelés, les nouveaux dispositifs d'appels à projets sont orientés pour favoriser la réalisation d'investissements et d'équipements de production des PME-PMI, avec l'objectif de mieux prendre en compte les impératifs liés à cette thématique (« process verts » : efficacité énergétique et limitation des rejets polluants, immobilier durable,...).

L'intervention de la Région porte également plus directement sur des publics cibles qui concourent au développement économique endogène, tels que les jeunes (créateurs ou repreneurs d'entreprise PME-PMI / TPE), les demandeurs d'emploi (créateurs ou repreneurs),....

La Région Lorraine apporte son soutien au monde économique en mettant en œuvre de nombreuses actions :

- **JEUNES CRÉATEURS**

Soutien à la création d'entreprises par des jeunes de moins de 30 ans.

- **OBJECTIF LORRAINE TPE**

Soutien à la création d'entreprises par des demandeurs d'emploi de plus de 6 mois ou bénéficiaires de minima sociaux.

- **CRÉATEURS EMPLOYEURS**

Soutien à la création d'entreprises générant au moins un emploi CDI ETP, en sus de l'emploi du dirigeant.

- **INVESTIR VERT ; PROCESS DURABLE ET IMMOBILIER EXEMPLAIRE**

Soutien aux investissements matériels impactant de manière positive l'environnement (énergie ou gestion des déchets, traitement des eaux, ...) et aux réalisations immobilières respectant la réglementation et prenant en compte une partie des cibles HQE (Haute Qualité Environnementale).

- **ARTISAN DURABLE**

La Région Lorraine soutient l'opération "Artisan Durable". C'est un label offrant une visibilité particulière sur un portail Internet dédié aux entreprises artisanales du secteur du bâtiment. Soutenues par les partenaires lorrains de l'artisanat (CNIDEP, CMA, CAPEB, FFB...), ces entreprises sont reconnues compétentes dans les domaines de l'éco-rénovation, de l'écoconstruction ou des travaux d'économies d'énergies.

- **OPÉRATION PILOTE GARAGES**

Il s'agit d'une action collective expérimentale en faveur de l'écoconstruction de bâtiments artisanaux (public test : garagistes), menée en partenariat avec le CNIDEP.



INRA-Champenoux (54)

Chiffres clés 2012

- 33 dossiers "jeunes créateurs" soutenus (158 000 € de subvention et 44 emplois créés)
- 13 dossiers "créateurs employeurs" soutenus (94 500 € de subvention et 44 emplois créés)

> action :

Réseau Environnement Entreprises Lorraine (REEL)

Créé en 1998 à l'initiative de la Région Lorraine, l'ADEME, l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, l'État et le réseau consulaire lorrain, le REEL a pour vocation de fédérer les compétences de partenaires régionaux au service des PME en matière de développement durable, de sensibiliser les entreprises aux problématiques environnementales et de proposer des actions les incitant à réduire leur impact sur l'environnement.

Le REEL vise la mise en réseau des porteurs de projets, des entreprises, des consulaires et des financeurs ainsi que la promotion de l'échange d'expériences et de bonnes pratiques. Il contribue enfin à la promotion et à la valorisation des entreprises lorraines exemplaires dans leur démarche de développement durable.

Depuis 1998, les partenaires du REEL ont proposé plus de 70 opérations collectives ciblant plus de 5 000 entreprises. Actuellement, une quinzaine de ces opérations est en cours. Le REEL dispose d'un portail qui permet un accès aisément à toutes sortes d'informations, et de l'e-letter bimensuelle : www.lorraine-reel.net.

Depuis 2010, l'intervention de la Région s'est traduite par la mise en œuvre d'un Appel À Projets qui s'inscrit dans le cadre d'opérations collectives ou d'études de faisabilité techniques et économiques sur des thématiques partagées avec les autres financeurs du REEL. Il s'agit de :

- la lutte contre le changement climatique,
- la préservation et la protection de la ressource en eau,
- la prévention des pollutions et des nuisances,
- la prévention et la gestion collective des déchets,
- l'évaluation et la réduction des dépenses énergétiques,
- l'accompagnement au management environnemental,
- l'élaboration de nouveaux procédés de production en vue d'une nouvelle activité,
- les technologies propres et l'écoconception.

La Région Lorraine entend promouvoir et développer les démarches innovantes de développement durable engagées par les entreprises industrielles, artisanales, commerciales ou agricoles de Lorraine en faveur de l'environnement.

L'objectif est aussi de contribuer à l'amélioration du cadre de vie et au développement de l'attractivité de la Lorraine.

Le Centre de Ressources Régional vient par ailleurs de lancer, dans le cadre d'un travail partenarial avec les consulaires, une enquête auprès d'un panel représentatif d'entreprises concernant leurs besoins en matière environnementale.

Enfin, le REEL dispose d'un nouvel annuaire des prestataires environnementaux de Lorraine, récemment mis en ligne à l'adresse : www.prestataires-reel.net. Les domaines visés sont : la collecte et le traitement des déchets, l'étude et l'analyse en environnement, la connaissance des fournisseurs de biens et de services environnementaux.



www.prestataires-reel.net

Chiffres clés 2012

- 10 opérations collectives soutenues
- 70 entreprises aidées par le REEL



Economie Sociale et Solidaire

L'Economie Sociale et Solidaire (ESS) rassemble les initiatives locales qui visent à produire, consommer, employer, épargner et décider autrement.

En Lorraine, l'ESS est une force économique qui réunit près de 6 500 structures employeuses : associations, coopératives, mutuelles et fondations, mais aussi entreprises d'insertion et entreprises adaptées. Elle emploie 80 000 personnes, soit 14,1 % de l'emploi privé.

Les activités développées sont diverses et souvent porteuses d'innovations : services à la personne, agriculture, tourisme, culture, BTP, éducation, industrie, recyclage, nettoyage, ...

Parce qu'elle place l'individu au cœur du processus économique, cette autre façon d'entreprendre répond aux aspirations de porteurs de projets voulant développer une activité économique durable sur leur territoire, en cohérence avec des savoir-faire de proximité et respectueuse de l'environnement.

L'ensemble des projets porté par des entreprises de l'ESS relève au moins systématiquement de deux des volets du développement durable : le volet économique et le volet social.

Le volet écologique est le plus souvent présent mais pas de manière automatique. Pour autant, les entreprises de l'ESS tendent à développer des actions internes et/ou externes en faveur de l'environnement et, de manière croissante, s'inscrivent dans les processus de certification 14 001 et 26 000.

L'ensemble des dispositifs d'aides directes aux entreprises de l'ESS en Lorraine, prennent en compte la dimension développement durable.

La Région dispose de plusieurs outils pour accompagner les acteurs de l'ESS :

- **SOUTIEN À L'ÉMERGENCE DE SCOP**

Il s'agit de favoriser l'émergence de projets d'entreprises sous statut de SCOP (société coopérative et participative) sur des activités de production et de services. Aide individuelle accordée aux salariés-associés.

- **SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT DES SCOP ET ENTREPRISES D'INSERTION**

La finalité est de soutenir la création d'emplois dans des entreprises de l'ESS et d'accompagner le développement des SCOP et entreprises d'insertion sur le territoire lorrain, en apportant un soutien financier pour des investissements. Aide accordée à l'entreprise.

Entreprise VALO (57)



- **« ENTREPRISE DURABLE »**

Ouvert uniquement aux structures relevant de l'ESS, l'Appel À Projets avait pour critères de sélection des items répartis en 3 volets : portée économique, sociale/sociétale et environnementale.

Une bonification de 2 000 € a été accordée à 6 entreprises pour la contractualisation d'un audit énergétique réalisé par un prestataire professionnel externe, permettant d'évaluer les émissions "carbone" générées par l'activité de production/de service de la structure.

- **« ENTREPRENEURIAT SOCIAL »**

Cet Appel À Projets fait suite à un travail mené avec des partenaires de l'économie conventionnelle et de l'E.S.S., pour définir l'entrepreneuriat social. Il s'agit d'accompagner des dépenses de fonctionnement et d'investissement d'entreprises de tout statut, mais répondant à des critères économiques, sociaux, sociétaux, intégrant dans leur fonctionnement des approches socialement innovantes.

Chiffres clés 2012

- **25 salariés-associés accompagnés, pour la création d'une SCOP spécialisée dans la construction de chalets en bois (92 000 €)**
- **12 entreprises accompagnées au titre du développement des SCOP et entreprises d'insertion, permettant de créer/pérenniser un total de 319 emplois (184 093 €)**
- **15 dossiers "entreprise durable", favorisant la création/pérennisation de 342 emplois (199 838 €)**
- **8 dossiers "entrepreneuriat social" favorisant la création/pérennisation de 185 emplois (127 734 €)**



Agriculture, Forêt, Bois

Agriculture, forêt-bois, Industries Agro-Alimentaires (IAA) : dans ces domaines, l'intervention régionale prend globalement en compte les caractéristiques des projets liés au Développement Durable.

On peut citer les dispositifs suivants :

- **Soutien à l'installation en agriculture** visant à assurer la pérennité des installations et des conversions à l'agriculture biologique et à accompagner l'installation en agriculture et notamment, celle en mode de production biologique.
- **Plan de modernisation des bâtiments d'élevage (PMBE)** : il s'agit de conforter et développer en Lorraine une activité d'élevage performante par la création de bâtiments neufs et/ou la modernisation d'outils de production laitière, facilitant l'adaptation des exploitations aux grands enjeux économiques et environnementaux européens et mondiaux.
- **Socle végétal environnement (hors dispositif Plan Végétal Environnement)** : l'objectif est de préserver la ressource en eau ou limiter la consommation d'énergies fossiles par le soutien aux investissements matériels spécifiques aux productions végétales et animales en agriculture biologique dans le but d'anticiper les nouveaux enjeux économiques et écologiques.
- **Soutien aux productions spécialisées (jusqu'à fin 2012)** : la finalité de ce dispositif est d'encourager la création et le développement des productions végétales et animales peu présentes ou spécialisées en Lorraine, notamment par les investissements liés à la réduction des pollutions par les produits phytosanitaires ou les effluents, aux énergies renouvelables ou économies d'énergie, à l'amélioration des conditions sanitaires animales, etc.
- **Aide à la certification en agriculture biologique** : il s'agit de soutenir la prise en charge du coût annuel de certification imposée par la réglementation des cinq premières années de conversion ou installation en agriculture biologique pour tout opérateur de la filière.
- **Actions d'expérimentation** qui ont vocation à soutenir les stations d'expérimentation et l'acquisition de références dans les domaines de la qualité, de la préservation de l'environnement (préservation de la ressource en eau, d'économie d'énergie et d'utilisation d'énergie renouvelable), de l'innovation, etc., et permettre le transfert et la diffusion des résultats aux publics concernés.

• **Encouragement à la gestion durable des forêts** : dans un contexte de fort morcellement des unités de gestion en forêt privée, il s'agit d'encourager la gestion durable dans les petites forêts afin d'assurer leur participation à l'économie de l'ensemble de la filière lorraine ;

- **Aide à l'investissement matériel et immatériel des entreprises d'exploitation forestière et de transformation du bois** : inciter la prise en compte des enjeux environnementaux par la filière (démarche de certification ou de qualification, amélioration de la performance environnementale des outils d'exploitation et de transformation du bois, ...) ;
- **Aide à l'investissement matériel des IAA** : soutenir des projets d'entreprises intégrant des investissements matériels et inciter les agro-industries lorraines à développer l'attractivité du territoire et l'emploi par le renforcement de leur performance économique et environnementale.

Ferme nouvelles normes



> action :

Filière « Forêt, Bois, Ameublement »

Le Conseil Régional a engagé une démarche de structuration des filières clés de l'économie lorraine, qui vise à anticiper les mutations économiques et susciter la création de projets mutualisés.

Ainsi, 12 filières ont été sélectionnées dont celle "Forêt, Bois et Ameublement".

• LA RESSOURCE

Avec ses 840 000 hectares de forêts représentant 36 % du territoire et sa récolte de 3 millions de m³ de bois, la Région Lorraine est l'une des premières régions de France dans ce domaine. Cependant, avec l'essor du bois énergie notamment, la ressource est aujourd'hui limitée.

Le Conseil Régional soutient la mobilisation de cette ressource par le retour à la sylviculture dans les petites propriétés privées et la création de dessertes forestières.

• LES ENTREPRISES

La filière bois en Lorraine est très diversifiée et manque de cohésion. Le facteur essentiel de structuration, et donc de réussite, passe par un engagement des entreprises. Une conditionnalité des aides aux établissements les plus dynamiques et créateurs d'emplois est donc indispensable.

Le travail de recensement de ces entreprises est en cours et permettra d'entrer en phase opérationnelle (recentrage des aides État-Région) dès 2013.

• LIEN RECHERCHE-ENTREPRISES

La Région Lorraine accompagne la mise en œuvre du projet WISE qui revêt une importance stratégique dans le cadre de la structuration de la filière bois.

Ce projet, non retenu au niveau national dans le cadre des Instituts d'Excellence en Énergies Décarbonées (IEED), propose de mobiliser les forces de recherche lorraines dans le domaine bois-forêt (autour du campus fibres d'Epinal) tout en impliquant un tissu industriel dense afin de déterminer la capacité du matériau bois à répondre à des usages peu connus, voire encore inconnus (chimie verte, pharmaceutique, bâtiment...).

• LA FORMATION

La filière bois offre des opportunités de diversification et des perspectives de développement économique non négligeables. Il est donc nécessaire de mettre en place une stratégie de développement transversal visant à consolider les effectifs salariés et leurs compétences.

C'est dans ce contexte d'évolution forte et rapide que le Conseil Régional a impulsé en partenariat avec la DIRECCTE l'Engagement de Développement des Emplois et des Compétences de la filière bois (EDEC).

Cet EDEC est mené en partenariat avec le GIPEBLOR (représentant interprofessionnel de la filière), que la Région soutient financièrement dans ses diverses missions d'animation, de structuration et de promotion de la filière bois lorraine.

Inra – Champenoux (54)



Chiffres clés 2012

- 9 dessertes forestières créées

Tourisme

Volet Économique et Social

Soutien à divers organismes favorisant l'accès pour tous aux vacances, développement d'une politique sociale du tourisme, concourant à la satisfaction de l'intérêt social.

- **Convention d'objectif UNAT** : apporter une contribution active au maintien d'une politique sociale des vacances et du tourisme.
- **Jeunesse au Plein Air** : favoriser le premier départ et la mixité sociale, ajuster les mesures d'aide au réel besoin des familles, lutter contre le désœuvrement des jeunes. Une attention particulière est apportée au départ en vacances d'enfants en Lorraine et d'enfants porteurs de handicap.
- **Amélioration et extension du centre "Les Jonquilles" à Xonrupt-Longemer** : le centre "Les Jonquilles" est implanté dans un cadre naturel remarquable qui se prête tout naturellement à l'organisation d'activités d'éducation à l'environnement.
- **Soutien à la ville de Bitche pour la rénovation du VVF de Bitche** : conforter la politique sociale du tourisme menée en faveur des publics en difficulté tout en développant l'économie locale. En haute saison, la structure emploie 45 personnes. En 2011, la structure a accueilli plus de 21 000 nuitées et les retombées économiques pour le territoire sont estimées à 308 000 €.
- **Appel à Projet Hébergement** : soutien à un ensemble de projets d'hébergement de qualité.

Soutien à diverses manifestations ayant pour objectif de mettre en valeur les savoirs faire locaux, dans le cadre d'un développement économique durable et créatif.

- **10èmes rencontres lorraines des métiers d'art de Conflans-Jarnisy et Festival International des Métiers d'Art de Baccarat** : Mettre en valeur des savoir-faire locaux et encourager les lycéens des établissements professionnels lorrains à poursuivre leur formation dans le secteur des métiers d'art, porteur de développement économique durable.
- **Spectacle vivant "Des flammes à la lumière"** : 500 bénévoles et 20 000 spectateurs. Travail de mémoire, valorisation des produits locaux et revitalisation d'une friche industrielle "La carrière d'Haudainville".

Festival international des Métiers d'art à Baccarat (54)



Volet Économique et Environnemental

Soutien à diverses manifestations ayant pour objectif de sensibiliser les habitants et visiteurs à la préservation de l'environnement et des ressources naturelles.

- **Les BALADABAR à Bar-le-Duc** : utilisation des Transports Urbains Barisiens (TUB) pour la montée en Ville haute et intégration dans le scénario de notions autour de l'"économie d'énergie" et du "développement durable" tout au long du spectacle.
- **Soutien à la manifestation "Les Arbres Fabuleux de Cons-la-Grandville"** : sensibilisation à l'enjeu environnemental et découverte du patrimoine, animation musicale du parcours et conférence.
- **Appel à Projet "Jardin" et Convention lorraine des Jardins** : appréciation visuelle de l'entretien des lieux et de la qualité des travaux effectués, ainsi que volonté de tendre, d'intégrer dans la gestion des lieux des pratiques écologiques.

Soutien à la mise en place de parcours de découverte du patrimoine historique et naturel dédiés aux modes de déplacements doux.

- **Véloroutes Voies Vertes** : aménagement du tronçon du **barrage de Chaudeney**, Communauté de communes du Toulois, Boucle de la Moselle.
- **Les Sentiers de la Mémoire** de la Communauté de communes de la Vallée du Hure, de la Communauté de communes du Pays de Senones et de la Chapelotte de la Codecom de la Vallée de la Plaine.

Chiffres clés 2012

- 1 180 départs en vacances grâce au dispositif d'aide au départ
- 4 portions de Véloroutes, Voies Vertes, sentiers supplémentaires réalisés

Enseignement supérieur



Sciences politiques Nancy (54)

Les aides aux formations

La Région Lorraine propose d'apporter **un soutien aux formations innovantes** et de développer la capacité d'adaptation des établissements lorrains dans leurs projets pour actualiser l'environnement pédagogique et moderniser les équipements didactiques.

Dans ce cadre, elle soutient notamment les formations en liaison avec les préoccupations économiques et porteuses d'avenir telles que les énergies renouvelables (éoliennes, photovoltaïques,...).

Le soutien à la Vie Étudiante

Afin de contribuer à l'amélioration des conditions de vie quotidienne des étudiants sur les campus (insertion professionnelle des étudiants, santé, handicap...) et participer à une meilleure information du grand public sur l'Enseignement Supérieur, la Région Lorraine propose un soutien aux projets dont le bénéfice revient le plus largement possible à la communauté étudiante. La thématique du développement durable est un des critères d'instruction des dossiers dans le cadre de l'Appel À Projets annuel, ou lors des dépôts des dossiers de demande de soutien régional au fil de l'eau.

Chiffres clés 2012

- 3 600 étudiants ont participé à des actions, en lien avec la thématique du développement durable, soutenues par la Région

Recherche

L'Information et la Culture Scientifiques et Techniques

La Région Lorraine aide à l'accueil en Lorraine de rencontres scientifiques (colloques nationaux et/ou internationaux) et favorise la diffusion des progrès de la science vers tous les publics. La thématique du développement durable est un des critères de priorité pour l'instruction des dossiers dans le cadre de l'Appel À Projets annuel ou lors des dépôts des dossiers de demande de soutien régional au fil de l'eau.

• LE SOUTIEN AUX CHERCHEURS

La Région soutient l'accompagnement de doctorants et de post-doctorants réalisant leurs travaux dans des laboratoires de recherche lorrains.

• LES PÔLES DE RECHERCHE SCIENTIFIQUES ET TECHNOLOGIQUES (PRST) ET LE SOUTIEN AUX PROJETS DE RECHERCHE

Le Conseil Régional poursuit en 2012 son soutien aux cinq Pôles de Recherche Scientifiques et Technologiques (PRST) ainsi que le financement d'autres projets de recherche des laboratoires au travers du contrat d'objectifs annuel avec les établissements.



Laboratoire de recherche

Les actions de coopération internationale

• Le dispositif "Chercheurs d'excellence" vise à attirer des personnalités de renommée internationale, chercheurs ou professeurs étrangers, dans un ou plusieurs laboratoires de recherche lorrains pour renforcer l'attractivité de la Lorraine à l'international.

• Le 27 avril 2012, la Commission Permanente a voté une subvention de 200 000 € pour le projet résEAU Lor-Lux (Réseau transfrontalier de coopération en recherche Lorraine-Luxembourg sur la protection des ressources en eau) sélectionné dans le cadre du Fonds Interrégional de la Recherche Lorraine-Luxembourg (alimenté par la Région et le Fonds National de la Recherche du Luxembourg (FNR)).

Ce projet vise notamment à mieux connaître la ressource en eau de ce territoire transfrontalier en vue de mieux la gérer et de préserver sa qualité, ainsi qu'à renforcer la recherche scientifique et technologique autour de l'eau en créant les conditions d'accueil, de collaboration et de rencontre de scientifiques en vue d'un positionnement international.

chiffres clés 2012

45 DOSSIERS LIÉS AU DÉVELOPPEMENT DURABLE SOUTENUS, DONT :

- 7 dossiers d'Information et de Culture Scientifiques (40 200 €)
- 6 thèses (268 359 €)
- 3 post-doctorats (63 520 €)
- 14 projets des PRST (2 090 405 €)
- 13 projets de recherche PRST liés au développement durable soutenus, dans le cadre de l'appel à projet (186 010 €)
- Accueil d'un chercheur d'excellence (41 600 €)

Innovation

Les actions du Secteur Innovation s'organisent autour de projets structurants pour le territoire lorrain dont certains ont positionné les problématiques du développement durable au cœur de leurs stratégies :

• GRAPPE D'ENTREPRISES « GREEN VALLEY »

L'objectif de la grappe d'entreprises Green Valley est de **soutenir et promouvoir les éco-matériaux et l'éco-construction**. Elle souhaite développer un programme d'actions permettant la mutualisation de services d'accompagnement des projets. L'ambition est de contribuer activement à la mise sur le marché d'innovations, notamment par la création d'une dizaine d'activités nouvelles, capables de générer durant les trois premières années de leur déploiement une centaine de millions d'euros de chiffre d'affaires et environ 500 emplois durables dans le secteur de l'éco-performance de l'habitat grâce aux matériaux naturels à base de fibres végétales.

• PÔLE DE COMPÉTITIVITÉ FIBRES

Le Pôle Fibres rassemble toutes les **ressources technologiques lorraines disponibles au service de trois secteurs d'activité essentiels pour la Lorraine : le bois, le papier et le textile**. Sa mission est d'animer les acteurs de ces trois filières, mais aussi de favoriser les contacts et les synergies entre eux, pour faire émerger des idées, produits et activités nouvelles capables de susciter le développement du bassin d'emplois autour du dénominateur commun "fibres naturelles".

Le Pôle Fibres apparaît comme le **réseau de référence en matière d'innovation pour les matériaux fibreux et les éco-matériaux**, à destination notamment des marchés et industries de l'habitat et de la construction durables, de la mobilité (automobile, aéronautique et autres transports), de la santé et de la protection de l'Homme.

Il fédère ses acteurs autour des deux mots-clés que sont les éco-matériaux et l'éco-conception.

• ECOPÔLE LORRAINE

Lancé en décembre 2007 à l'initiative de la Région, le cluster Ecopôle Lorraine a créé une **dynamique autour de trois filières : la gestion de la qualité de l'eau, les friches industrielles et l'éco-construction** en rassemblant les acteurs de l'industrie et de la recherche sur des filières liées à l'environnement.

• INITIATIVE ECOLICEL

Le projet ECOLICEL porté par le Pôle de Compétitivité Fibres vise au **soutien de l'émergence d'une filière de valorisation chimique du bois, permettant de développer de nouveaux débouchés basés sur les molécules extraites du bois**.

La valorisation de la biomasse issue du bois est au cœur de ce projet qui a pour vocation d'amener les acteurs des secteurs bois, papier et environnement à mieux valoriser leurs coproduits et à se positionner comme fournisseurs de molécules "vertes" pour l'industrie de la chimie et des éco-matériaux.

• PÔLE DE COMPÉTITIVITÉ HYDREOS

Le pôle HYDREOS, pôle bi-régional Alsace-Lorraine sur "la maîtrise de la qualité des eaux continentales-santé des populations et des écosystèmes" est un des six nouveaux pôles de compétitivité dédiés aux écotechnologies, sélectionné en mai 2010 dans le cadre de la deuxième phase de la politique des pôles de compétitivité menée par l'État.

Le pôle HYDREOS doit se coordonner avec les deux autres pôles labellisés sur la thématique de l'eau, à savoir le pôle EAU à vocation mondiale sur la ressource en eau (Languedoc-Roussillon, PACA, Midi-Pyrénées) et le pôle DREAM "Eaux et milieux" (Centre).

• PLATEFORME HYDROREF

Issue de la volonté combinée d'industriels (PME et Grands groupes) et d'acteurs de la recherche de répondre à de grands enjeux dans les domaines des réseaux et du transport, la plateforme mutualisée d'innovation pour les métiers de l'eau HYDROREF, est un projet de plateforme porté par le pôle de compétitivité HYDREOS et candidate dans le cadre des appels à projets des Investissements d'avenir.

Les partenaires fondateurs sont : Saint-Gobain PAM, Veolia, Endress Hauser, Nestlé Waters, Rehau, Herli et des laboratoires rattachés aux universités de Lorraine et d'Alsace et au CNRS.

• ECOREVIA - PROJET DE PLATEFORME EVALORCAT

Déposé en novembre dans le cadre des investissements d'avenir (Appel à manifestation d'intérêt de l'ADEME sur les programmes démonstrateurs et plateformes technologiques en énergies renouvelables et décarbonnées, chimie verte), l'objectif est de mettre en place plusieurs démonstrateurs de recherche accompagnés en aval d'outils de préindustriels et industriels (créateurs d'emplois) et orienté sur le **recyclage et la valorisation des déchets caoutchoutiques** : pneumatiques et ensemble de leurs composants (caoutchouc, fibres, acier, rebuts de fabrication), caoutchoucs techniques (durites, courroies, joints, gants) et gomme crue (rebuts crus issus de la production de pneus).

Tricotage de l'Est - Nancy



II

Parcours
Formation

Rapport sur la situation en matière de
développement durable 2012



La Région
Lorraine



Vie lycéenne

> **action :** Gestion du patrimoine

Gestion durable du patrimoine de la collectivité : stratégie et actions engagées

- Les travaux de construction et de réhabilitation intègrent **un engagement d'objectifs environnementaux et énergétiques** (préconisations relatives au choix des matériaux, au mode de chauffage, d'éclairage, à la gestion des déchets, aux techniques et qualifications requises pour satisfaire à minima aux dispositions réglementaires en matière de développement durable).
- En outre, au cas par cas, **c'est étudier l'intégration de solution énergétique plus respectueuse de l'environnement** (chaudière biomasse, ECS solaire) en tenant compte des coûts d'exploitation (maintenance).
- Pour les nouvelles opérations il y a une intégration systématique d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour la mise en service du bâtiment et l'optimisation de la conduite des installations techniques (performances énergétiques et assistance pour l'exploitation d'installation en génie climatique et électrique).
- En matière de maîtrise de l'énergie au titre du gros entretien, sont réalisés **le renouvellement, le remplacement d'anciennes installations par du matériel plus performant** (chaudières gaz, raccordement à des réseaux de chaleur) et **le traitement de l'enveloppe des bâtiments** (isolation extérieure, remplacement de menuiseries), dans la limite des enveloppes financières allouées sur ces postes de dépense.
- **Des diagnostics de performances énergétiques sont réalisés** en vue de proposer des solutions de maîtrise de l'énergie (25 % du parc réalisé en 2012 ; 60 % fin 2013).
- **Des certificats d'économie d'énergie sont obtenus** suite à des actions d'amélioration de la performance énergétique de bâtiments.
- **Les établissements sont sensibilisés aux pratiques de gestion de la conduite des installations thermiques**, tenant compte des profils de consommation liés à la composition structurelle des bâtiments existants et à leur mode de production de chaleur afin de réduire les dépenses d'énergies.



Chaufferie Biomasse du lycée agricole de Château Salins (57)

* kWh cumac : Unité de mesure des certificats d'économie d'énergie cumulée et actualisée sur la durée de vie du produit. Cela représente une quantité d'énergie qui aura été économisée grâce aux opérations d'énergie mises en place.

Chiffres clés 2011

- **Certificats d'Économie d'Énergie :**
Obtention de 283 596 184 kWh cumac *
(708 990 € de recette)



Vie lycéenne

> **action** : Démarche Agenda 21 Scolaire

Depuis quelques années, certains proviseurs ou professeurs de lycées se sont engagés dans des initiatives en faveur de l'environnement au sein de leur établissement. Celles-ci, le plus souvent à portée pédagogique, ont concerné la consommation d'énergie, la gestion des déchets ou encore l'amélioration du cadre de vie.



Lycée Polyvalent Henri Vogt de Commercy (55)

Afin de donner plus de lisibilité à l'engagement de la Région en matière d'environnement et de développement durable dans les lycées et de soutenir au niveau méthodologique les établissements qui souhaitent s'engager dans ce domaine, il a été décidé **d'inscrire les différents projets dans une démarche globale** qui se veut partagée et coordonnée. Il s'agit de "l'agenda 21 scolaire".

À la rentrée 2008, 16 lycées volontaires ont adhéré à la démarche et ont fait l'objet pendant les deux premières années d'un accompagnement dans la mise en œuvre de leur agenda 21. Cet accompagnement s'est concrétisé :

- d'une part, par la mise à disposition d'un consultant ayant une bonne connaissance de la problématique de l'environnement et du développement durable dans un établissement scolaire et apportant son soutien méthodologique nécessaire à l'élaboration de l'agenda 21 scolaire.
- d'autre part, par un suivi réalisé par le Pôle de Sécurisation des Parcours de Vie (Secteur de l'Éducation) et par le Pôle de l'Écologie (Secteur Actions Transversales de Développement Durable) qui sont associés à ce projet, en partenariat avec le Rectorat.

À la rentrée 2009, dix nouveaux lycées ont adhéré à la démarche. Dix autres lycées ont fait de même à la rentrée 2010.

Actuellement, 36 lycées participent à cette démarche de progrès et un certain nombre d'autres projets sont en cours, accompagnés de demandes de subventions prises en charge actuellement par le dispositif ECO-PASS.

Chiffres clés 2012

- 36 lycées en démarche Agenda 21
- 20 projets proposés par ces lycées



Vie lycéenne

> **action :** Dispositif ECO-PASS

Lancé dans les lycées et les Centres de Formation des Apprentis, le programme ECO-PASS est un Appel À Projets qui permet aux équipes enseignantes ou administratives de mobiliser des groupes d'élèves sur des projets concrets concernant l'environnement dans les établissements scolaires ou dans leur voisinage immédiat.

Une fois validés, ces projets à caractère pédagogique sont généralement financés à hauteur de 80 % par la Région. Le coût moyen d'un projet est d'environ 4 000 €.

Le but recherché est de permettre aux lycéens de mener une réflexion sur des problèmes d'environnement ou de maîtrise des consommations d'énergie et de déboucher sur des réalisations concrètes.

Le programme, initié en 1997, permet de labelliser en moyenne 23 projets par an et il soutient prioritairement les projets émanant d'établissements scolaires en démarche AGENDA 21.

Par ailleurs, depuis 7 ans, la Région, en partenariat avec le Rectorat de l'Académie de Nancy-Metz, a choisi d'associer cette opération au "Défi pour la Terre" dont EDF est partenaire fondateur.

Dans ce cadre, chaque année, les trois meilleurs projets sont récompensés lors d'une cérémonie de remise de prix qui a lieu le plus souvent à l'Hôtel de Région.



Lycée Professionnel Régional La Tournelle -
Pont-Saint-Vincent (54)

Chiffres clés 2012

- 26 dossiers soutenus au titre du dispositif ECO PASS



Vie lycéenne

> **action : Éducation à l'Environnement et au Développement Durable**

Depuis 2005, la Région Lorraine conduit une politique d'éducation à l'environnement visant à sensibiliser les Lorrains à l'environnement, à la biodiversité et à la maîtrise de l'énergie.

Elle se traduit par un soutien aux associations qui ont pour cœur de métier l'éducation à l'environnement ainsi qu'un appui technique et financier à la structuration d'un réseau régional et à la professionnalisation de ces associations.

Le soutien régional permet de renforcer ces structures de l'économie sociale et solidaire porteuses d'emplois (42 ETP) et de lien social dans des territoires essentiellement ruraux.

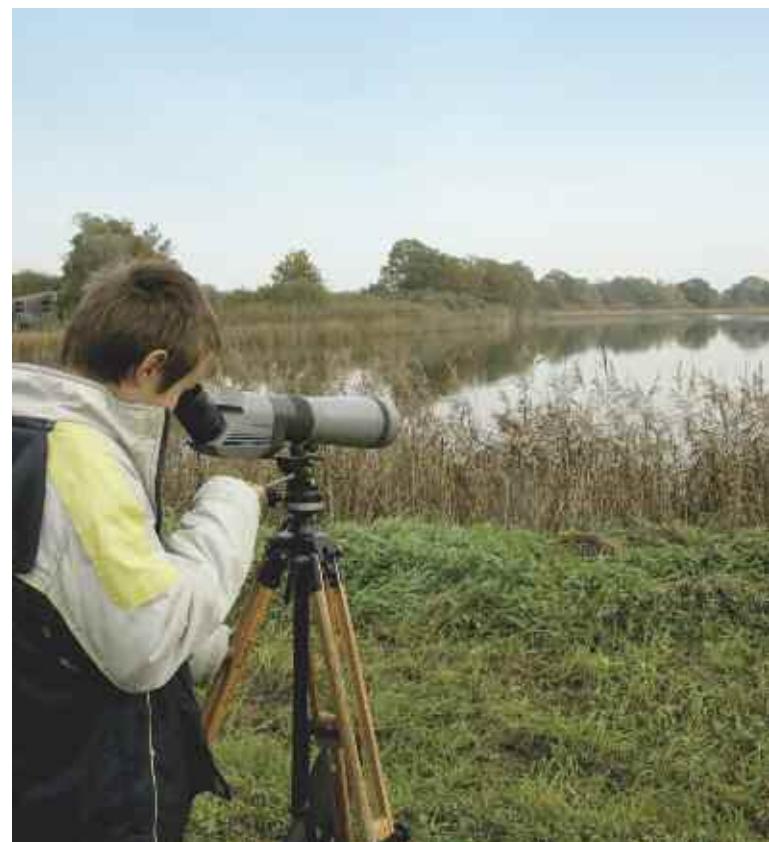
Les aides régionales induisent également directement, la sensibilisation de 11 000 Lorrains (dont 7500 jeunes et 3500 adultes). Elles facilitent l'expérimentation, la création d'outils pédagogiques et l'accompagnement de projets dans les territoires.

S'agissant de la structuration d'un réseau régional, **la Région soutient le GRAINE (Groupe Régional d'Animation et d'Initiation à la Nature et à l'Environnement)**. Les premiers résultats sont là. **En 2012, le GRAINE a été en capacité d'organiser des formations et des rencontres pédagogiques.** Des rencontres régionales sur le thème de l'éducation à la nature ont ainsi été organisées, en septembre 2012 dans le cadre du mois de la biodiversité sur le site de la réserve naturelle régionale de Lachaussée.

Par ailleurs, **en 2012, la Région a réaffirmé, par la signature de la charte et du règlement intérieur, son soutien au projet REPERES-DD qui se concrétisera au printemps 2013**, par le lancement d'un site internet dédié à l'éducation à l'environnement en Lorraine.

Il associe des institutions (Rectorat, DRAF, ADEME, CRDP), des collectivités (Départements, parcs naturels régionaux) et des associations (CENL, Mirabel-LNE, GRAINE, réseau RITIMMO).

Ce travail de fond, dans lequel la Région joue un rôle d'« assemlbler », a également été engagé sur un front plus stratégique, puisque des rencontres ont été organisées avec les Départements dans un objectif d'échanges d'information, d'harmonisation des dispositifs de soutien aux associations.



Rencontre pédagogique à l'étang d'Amel (55) animée par Graine sur le site de la réserve naturelle régionale de Lachaussée.

Chiffres clés 2012

- 13 membres de REPERES DD
- 6 associations labellisées par conventions renouvelables en 2013



Apprentissage

Dans le cadre de la sécurisation du parcours de vie, le développement durable trouve sa place car :

- Le développement est un processus conduisant à l'amélioration de la qualité de vie des humains. L'activité économique et le confort matériel y participent.
- L'adjectif durable insiste sur la notion de temps, c'est-à-dire pour une amélioration sur le long terme du bien-être de tous.

La formation initiale professionnelle répond à ces critères.

Les actions d'accompagnement vers l'apprentissage présentés ci-dessous permettent aux jeunes de s'inscrire dans une démarche réfléchie de formation et d'emploi ; elles peuvent être une première étape pour les Lorrains en limite de rupture.

• FAVORISER L'ACCÈS À L'APPRENTISSAGE CONTRIBUE :

- à réduire le nombre de jeunes sortis du système de formation initiale sans qualification ;
- à permettre à des jeunes en difficulté suivis par les Missions Locales ou les Centres d'Information et d'Orientation d'accéder à la formation et à l'emploi.

• DANS CE CADRE, LA RÉGION LORRAINE A MENÉ EN 2012 TROIS ACTIONS :

• le **Dispositif d'Initiation aux Métiers en Alternance (DIMA)** qui vise à faire découvrir à des jeunes d'au moins 15 ans, dans les CFA concernés, au moins deux métiers différents, dans le cadre d'un parcours alternant formations théoriques et pratiques et stages en entreprise. Les jeunes conservent un statut scolaire et bénéficient des aides au transport, à l'hébergement et à la restauration identiques à celles des apprentis ;

• le **Dispositif d'Intégration Vers l'Apprentissage (DIVA)** qui permet à des jeunes suivis par les Missions Locales ou les Centres d'Information et d'Orientation de suivre une formation en CFA, sans avoir préalablement conclu de contrat d'apprentissage. Les jeunes bénéficient d'une bourse mensuelle de 150 € et des aides au transport, à l'hébergement et à la restauration identiques à celles des apprentis ;

• le **Dispositif d'Accès Vers l'Apprentissage (DAVA)**, mis en place à compter de la rentrée 2012, qui concerne les jeunes suivis par les Missions Locales ou les Centres d'Information et d'Orientation et souhaitant s'orienter en apprentissage mais qui n'ont pas les prérequis (socle commun de connaissances, de compétences et de "savoir-être") pour espérer conclure un contrat d'apprentissage. L'accompagnement mis en place est adapté à leur situation et mené par le CFA, en complément d'un des deux dispositifs d'insertion suivants :

- le **Dispositif d'Accompagnement vers l'Insertion Professionnelle (DAIP)** géré par l'Education Nationale,
- "Formation Compétences Clés" géré par l'État.



Apprentis-village de la formation - Nancy (54)

Les jeunes concernés par le DAVA bénéficient également d'une bourse mensuelle de 150 € et des aides au transport, à l'hébergement et à la restauration identiques à celles des apprentis.

Chiffres clés 2012

- 532 jeunes inscrits en DIMA (au 1^{er} janvier)
- 196 jeunes inscrits en DIVA (au 1^{er} janvier)



Formation et Insertion

Afin de faire face aux enjeux liés à l'évolution des réglementations, découlant notamment du Grenelle de l'environnement, la Région Lorraine s'attache dans le cadre de sa programmation d'actions de formation professionnelle, notamment pour les actions dans le bâtiment et travaux publics, à tenir compte des évolutions suivantes :

- Évolutions technologiques relatives aux matériaux et à leur mise en œuvre (ex. nouveaux matériaux d'écoconstruction, énergies renouvelables, Isolation Thermique par l'extérieur ...),
- Prise en compte des obligations légales et réglementaires notamment en matière de normalisation, de sécurité, de respect des contraintes environnementales,
- Exigences exprimées par les employeurs en termes de technicité, de professionnalisme et de polyvalence.

Dans leur réponse aux prestations commandées par la Région, les organismes de formation doivent faire apparaître les éléments sur lesquels ils se sont appuyés afin d'adapter les contenus de leurs formations aux évolutions technologiques, réglementaires et environnementales.

La maîtrise de l'énergie et le recours aux énergies renouvelables sont des actions qu'il est indispensable de mener dans les bâtiments et les logements afin de réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre.

Ces actions induisent la nécessité d'une formation adaptée des professionnels du bâtiment afin qu'ils puissent répondre aux exigences des nouvelles réglementations thermiques, et une mobilisation concernant ces nouveaux enjeux issus du Grenelle de l'Environnement.

Présentation du projet PRAXIBAT

Afin de préparer les professionnels lorrains, l'ADEME et la Région Lorraine se sont associées dans la **mise en œuvre du projet PRAXIBAT**. Ce dispositif se traduit par la **mise en place de plateformes techniques pédagogiques** (en équipements et en compétences), véritables centres de ressources pour la formation initiale et continue, ainsi que pour la formation des demandeurs d'emploi concernés par les métiers du bâtiment (construction/rénovation, ...).

Le montant global du projet est de 1 256 200 € financés pour moitié par l'ADEME Lorraine et pour moitié par la Région Lorraine.

Jeune en formation BTP
Olympiades des métiers

Treize établissements scolaires ont été retenus pour être dotés d'une plateforme (excepté le lycée Emmanuel Héré de Laxou qui a été doté de deux plateformes) et ce sont les sept technologies listées ci-dessous qui vont faire l'objet d'un enseignement :

- **Solaire Thermique** : L.Eiffel de Talange (57) - L. Mézières de Longwy (54) ;
- **Solaire Photovoltaïque** : L. Margueritte de Verdun (55) - L. Albert Schweitzer de Bitche (57) ;
- **Pompes à Chaleur** : L. et CFA de Bains-les-Bains (88) - L. Eugène Freyssinet de Verdun (55) ;
- **Bois Énergie** : CFA du BTP d'Arches (88) - L. du BTP de Montigny-les-Metz (57) ;
- **Ventilation** : L. Emmanuel Héré de Laxou (54) - L. Cuvelette de Freyming-Merlebach (57) ;
- **Éclairage** : L. Emmanuel Héré de Laxou (54) - L. Georges Beaumont de St-Dié-des-Vosges (88) ;
- **Isolation** : CFA du BTP de Pont-à-Mousson (54) - CFA du BTP de Montigny-les-Metz (57).

État d'avancement du projet

• VOLET INVESTISSEMENT (MISE EN PLACE DES PLATEFORMES) :

Les 14 plateformes sont pour la plupart finalisées, seules cinq d'entre elles ne devraient être opérationnelles que pour fin juin 2013.

• VOLET FORMATION :

Les prestations de formation des professeurs formateurs sont assurées dans le cadre d'un marché conclu entre la Région et les différents prestataires. **Trois stages ont déjà été organisés ou sont en cours :**

- Le stage n°1 concernant l'acquisition des pré-requis a été finalisé fin avril 2011 ;
- Le stage n°2 (Feebat* 1 et 2) concernant l'approfondissement des compétences a été finalisé, pour l'essentiel, fin juin 2012,
- Le stage n°3 (Qualit'Enr ou Feebat* 3) concernant la certification des compétences est en cours et devrait prendre à la fin du premier trimestre 2013.

* Feebat : Formation aux économies d'énergies dans le bâtiment.

Concernant plus particulièrement les formations sanitaires et sociales :

Les formations ambulancières subventionnées par le Conseil Régional comportent un module d'éco-conduite dont le but est de limiter les émissions de CO2 et de faire des économies de carburant.

Chiffres clés 2012

- 23 actions dans le bâtiment et travaux publics, concernant 1 161 stagiaires





Jeunesse

Trop de jeunes éprouvent des difficultés dans un moment de leur vie où ils sont censés se construire et préparer leur avenir. La précarité s'est progressivement installée comme une étape préalable de l'entrée dans la vie active. Autre constat, les politiques "jeunesse" menées jusqu'à présent ont montré leurs limites : fragmentation des lieux de décisions et des compétences, accumulation de dispositifs souvent redondants rarement efficaces, pour répondre aux besoins d'autonomie et d'insertion des jeunes.

La Lorraine est une région jeune (au 3^{ème} rang des régions les plus jeunes) ; le **Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles (CPRDFP)**, la création de l'Université de Lorraine, les nouveaux projets économiques et industriels, les dynamiques "jeunesse" sur les territoires sont autant de démarches et d'initiatives porteuses d'espoir.

C'est pourquoi, le Conseil Régional a fait de la dimension jeunesse une politique transversale. Les actions "Jeunesse" se trouvent en effet dans les 3 axes de la politique régionale autour des parcours Economie, Formation et Territoires ; avec des interactions fortes entre ces domaines, les uns conditionnant l'accès aux autres.

À ce titre, la Région a souhaité assumer son rôle "d'assembler" en étant le niveau pertinent pour structurer et organiser des dynamiques partenariales, transversales et territorialisées en faveur de la jeunesse, à travers **LOR'Jeunes** et le soutien aux innovations territoriales par la **création du Fonds Régional Expérimentation Jeunesse (FREJ)**.

• L'ANNÉE 2012 S'EST ARTICULÉE AUTOUR DE 4 LEVIERS :

- 1/ **le partenariat** : créer l'unité lorraine en matière de politique jeunesse ;
- 2/ **l'innovation** : accompagner les projets "Jeunesse" expérimentaux pour capitaliser, susciter l'essaimage en Lorraine et produire des outils innovants en matière de politique jeunesse à moyen terme ;
- 3/ **la valorisation** : valoriser les jeunes comme une ressource et accompagner leurs initiatives ;
- 4/ **l'autonomie des jeunes** : déployer des leviers périphériques à l'insertion professionnelle pour faciliter l'intégration des jeunes.

Ces différents leviers contribuent à l'épanouissement des jeunes, ainsi qu'au maintien et/ou développement de la cohésion sociale, de la solidarité entre territoires et générations ; deux finalités du développement durable.

LE LANCEMENT DE LOG'TOIT POUR L'ACCÈS DES JEUNES AU LOGEMENT.

Pour lancer l'Appel à Projets "LOG'TOIT" en juin 2012, la Région a choisi de s'appuyer sur une expérimentation portée par l'association ADALI. Ce projet entend contribuer à apporter une réponse globale, adaptée et territorialisée en traitant simultanément les dimensions liées à l'accompagnement, l'orientation, l'accès et le maintien au logement.

La Région Lorraine a souhaité que cette initiative se déploie au niveau régional, avec pour finalité de :

- Construire et apporter des réponses adaptées et/ou innovantes à chaque territoire, échelle pertinente pour mener ces réflexions, qu'il soit rural, urbain ou péri-urbain ;
- Faciliter l'accès à l'habitat durable et au logement temporaire des jeunes en mobilité professionnelle.

6 premières plate-formes territoriales ont ainsi été soutenues.



Jeunes du Lycée de La Salle - Metz (57)

L'ORGANISATION DE RENCONTRE-ACTION, LES JEUNES ACTEURS DU CHANGEMENT.

La Région Lorraine a souhaité développer une politique de participation des jeunes plus souple, afin de recueillir leurs paroles, quels que soient leur statut, leur bassin de vie.

Une 1^{ère} expérience a été lancée en 2011 : des rencontres thématiques "les rendez-vous du 17-30, la jeunesse en débat !" avaient été organisées et ont réuni plus de 200 jeunes. L'objectif était d'échanger et débattre avec les élus régionaux et des acteurs "jeunesse" sur des thématiques qui les concernent.

Ces rencontres ont notamment permis de contribuer à Lorraine 2020 et de créer un guide "Qu'ESS ?", guide diffusé à l'ensemble des étudiants lorrains pour leur faire découvrir cette filière régionale.

En effet, à l'heure où les jeunes sont de plus en plus souvent décriés comme étant peu, voire pas du tout intéressés par le débat public, "les rendez-vous du 17-30" ont permis de démontrer que les jeunes lorrains ressentaient un besoin fort de prendre la parole et de pouvoir exprimer leur point de vue.

Fort du succès de la démarche, la Région Lorraine a organisé des rencontres régionales et territorialisées en 2012 dénommées "rencontre-actions" sur de nombreux thèmes : l'engagement des jeunes, la contribution aux assises de l'enseignement supérieur, le vivre en milieu rural, ...).

Chiffres clés 2012

- 25 projets accompagnés dans le cadre du FREJ depuis 2011
- 6 rencontres débats "jeunes-élus régionaux" sur les territoires
- 1000 lycéens touchés dans le cadre de la journée de sensibilisation à l'économie sociale et solidaire

Parcours
Territoires

III

Rapport sur la situation en matière de
développement durable 2012



La Région
Lorraine

Mobilité et Transports

Dans le cadre de la décentralisation des transports régionaux de voyageurs intervenue en 2002, la Région Lorraine a pris en charge l'organisation des services du TER Métrolor.

En tant qu'autorité organisatrice de ce réseau, elle définit la fréquence et la politique d'arrêt des services, la tarification applicable sur le réseau et fixe le niveau de service devant être fourni par l'exploitant.

Depuis 2005, la Région a développé de manière importante l'offre sur le TER Métrolor (+ 40 % entre 2004 et 2012) ; elle contribue ainsi à faciliter le transfert modal des utilisateurs de la voiture vers les transports collectifs, et ainsi réduire la part des émissions de gaz à effet de serre produite par les transports en Lorraine. La mise en œuvre de cette politique a été suivie d'effets puisqu'entre 2004 et 2010, le trafic a augmenté de 50 % sur le réseau TER Métrolor.

Depuis 2010, la Région a stabilisé le développement brut de l'offre de transport ; malgré tout en 2011, la croissance du trafic sur le réseau se poursuit à un rythme de +3 % par an.

En 2002, le parc de matériel roulant transféré à la Région Lorraine présentait une moyenne d'âge de 28 ans, ce qui est très élevé pour des engins dont la durée de vie est au maximum de 40 années.

Grâce à des investissements conséquents (480 M€ engagés entre 2002 et 2009), la Région a pu réduire l'âge moyen du parc à 11 ans en 2009, en intégrant des matériels neufs et en rasant les matériels les plus anciens.

Ceci contribue à réduire de manière notable les émissions de gaz à effet de serre produites par les matériels thermiques les plus anciens.

Au-delà de ses compétences obligatoires, la Région contribue au report modal des automobilistes vers les modes de transports alternatifs, notamment en co-financant les projets de développement et de modernisation des gares, ainsi que les projets de stationnement dédiés au covoiturage.

Enfin, par ses investissements sur les infrastructures, la Région privilie^{ge} les modes de transport économisant les ressources naturelles. En 2012, elle a ainsi participé au financement de plusieurs projets permettant le développement du transport de marchandises par la voie d'eau.



Rame TER

* Voyageurs-kilomètres : Nbre de voyageurs multiplié par le nbre de kilomètres parcourus par voyageur. C'est l'indicateur de référence pour rendre compte de l'intensité de l'utilisation du réseau ferroviaire. Il permet de pondérer les voyageurs suivant le nombre de kilomètres qu'ils ont parcourus.

Chiffres clés 2011

- Trafic sur le réseau TER Métrolor : 685 634 653 V.k *
- 6 chantiers "gares" engagés
- 150 places de stationnement dédiées au covoiturage

Technologies de l'Information et de la Communication

Les Technologies de l'Information et de la Communication (audiovisuel et informatique réunis), constituent aujourd'hui le premier poste de consommation d'électricité spécifique des ménages (hors chauffage et eau chaude sanitaire).

Toutefois, celles-ci ont un apport positif pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre, en permettant d'économiser 1 à 4 fois leurs propres émissions sur le reste de l'économie¹.

Le développement numérique constitue donc à la fois un enjeu et un facteur clé de développement durable, de croissance économique et d'attractivité des territoires lorrains.

C'est pourquoi, dans le cadre du Contrat de Projets État-Région 2007/2013, la Région Lorraine soutient les projets publics visant à :

- **Résorber les zones blanches du haut débit** (notamment en milieu rural), pour désenclaver certains territoires menacés par la fracture numérique,
- **Développer l'interconnexion des réseaux d'initiative publique** et renforcer les liens directs entre les agglomérations de la métropole lorraine,
- **Desservir les entreprises en très haut débit** en développant la capillarité des réseaux aux abords des zones d'activités économiques,
- **Renforcer l'accès au très haut débit pour l'enseignement supérieur et la recherche universitaire.**

Le développement de réseaux à Haut et Très Haut Débit par les collectivités contribue ainsi à répondre à de multiples besoins de la société lorraine contemporaine, tout en s'inscrivant dans une perspective de développement durable.

Le télétravail (avec le transfert, la modification et le partage de documents ou d'applications métiers), les réunions à distance (visioconférences), l'optimisation des moyens de transports et des temps de déplacements, la réduction de la consommation énergétique des bâtiments, le stockage intelligent des données (permettant d'économiser de 30 à 40 % des besoins en espace et en énergie), la réduction de l'utilisation de consommables, la dématérialisation des procédures administratives ou encore le commerce en ligne sont autant de domaines qui permettent, aux particuliers, aux entreprises et aux services publics, de s'inscrire dans une logique de réduction de consommation énergétique et de rationalisation des dépenses.

En 2012, une autorisation de programme de plus d'1 M€ a été consacrée au développement de ces réseaux de télécommunications, qui constituent un facteur de transformation environnementale en permettant à de multiples acteurs publics et privés de réduire leur empreinte carbone (ex : gestion à distance d'appareils et des réseaux d'électricité, travail mobile, gestion du fret en temps réel, vidéoconférence en haute définition...).

Dans le domaine des usages et des services numériques, la Région Lorraine a soutenu le projet de Communauté de Communes de Stenay, qui vise à simplifier les démarches administratives entre des citoyens situés en milieu rural et des services publics éloignés (ex : CAF, Pôle Emploi, Mission Locale), par le biais de visioguichets.

Un Appel À Projet a été lancé par la Région Lorraine afin de promouvoir le développement de ce type de dispositif sur l'ensemble du territoire lorrain.

Cette démarche s'inscrit dans une logique visant à associer nouvelles technologies et développement durable, tout comme la mise en place d'un télé-centre dans la commune de Bras-sur-Meuse, qui vise à développer le télétravail afin de réduire les coûts et augmenter la "mobilité du travail".

En favorisant l'émergence de ce type de projets numériques, la Région Lorraine entend soutenir les fondements d'une nouvelle société qui met en œuvre tous les moyens pour prospérer durablement, tant sur le plan économique et que sur le plan écologique.



1/ Selon un rapport du Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi, paru en 2009.

Politique de la ville et de l'habitat

Le Plan Bâtiment issu du Grenelle de l'Environnement fixe les objectifs nationaux en matière de consommation d'énergie du parc de bâtiments. Il prévoit ainsi de réduire les consommations d'énergie du parc Bâtiment existant d'au moins 38 % d'ici 2020, et plus spécifiquement de rénover l'ensemble des logements sociaux les plus énergivores d'ici 2020.

Au niveau lorrain, le Schéma Régional Climat Air Énergie (S.R.C.A.E.), arrêté en décembre 2012, prévoit une rénovation de 20 % des logements privés et de 30 % des logements sociaux au niveau B.B.C. d'ici 2020.

Pour amorcer ce vaste chantier, il est nécessaire de mobiliser l'ensemble des acteurs de la filière autour de projets pilotes qui permettront :

- de démontrer la faisabilité technique et l'intérêt économique de telles rénovations,
- d'identifier des solutions techniques éprouvées et adaptées à un grand nombre de typologie de logements et de définir les conditions de leur bonne mise en œuvre,
- de diffuser ces solutions auprès des professionnels de l'écoconstruction.

- **CETTE DÉMARCHE EST DÉCLINÉE EN FONCTION DES PUBLICS VISÉS :**

- le Contrat Climat Énergie pour les particuliers propriétaires occupants,
- l'Appel À Projets "Amélioration de la performance énergétique et environnementale des logements sociaux" pour les bailleurs de logements sociaux.

- **LES RETOMBÉES ATTENDUES SONT D'ORDRE ÉCONOMIQUE, ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL :**

- soutien à l'activité économique de la filière écoconstruction,
- solvabilisation des ménages, et notamment des ménages à très bas revenus par la réduction de leur facture énergétique,
- réduction des consommations énergétiques et des émissions de Gaz à Effet de Serre.



Logement en rénovation BBC

Chiffres clés 2012

- 16 rénovations "BBC" dans le parc privé
- 23 logements communaux rénovés

Politique de la ville et de l'habitat

> action : Quartiers Durables

La Région Lorraine a décidé de soutenir les maîtres d'ouvrages publics et privés pour la réalisation de quartiers exemplaires répondant aux principes du développement durable.

- **L'OBJECTIF EST DE PERMETTRE DE FAIRE FACE AUX ENJEUX :**

- de maîtrise foncière,
- de déplacements,
- de production de logements sociaux aux charges maîtrisées,
- de mode de constructions plus sobres et économies en énergie,
- ou encore d'intégration de la nature dans l'habitat et dans la ville, au service de la revalorisation de la vie de quartier, au travers du développement d'une économie de proximité et d'espaces publics.

Pour répondre à ces priorités, la Région lance chaque année, depuis 2011, un **Appel À Projets régional intitulé "Quartiers Durables en Lorraine"** qui vise à accompagner financièrement et méthodologiquement les études de conception et les investissements d'aménagement de projets urbains durables et exemplaires portés par l'acteur public pour développer un cadre de vie qui renforce la citoyenneté, promeut la mixité sociale et les initiatives économiques locales tout en limitant leurs impacts environnementaux.

Aujourd'hui, la Région accompagne 12 projets d'aménagements exemplaires, dont 2 d'entre eux sont d'ores et déjà en phase d'investissement pour une surface globale d'environ 130 ha.

Plus de la moitié des surfaces concernées sont des réhabilitations de friches industrielles et militaires ou des aménagements de bourg n'entraînant aucune nouvelle consommation du foncier lorrain.

D'un point de vue prospectif, dans le cadre de l'accompagnement de territoires et des politiques de la ville, **cet Appel À Projets a vocation à être reconduit afin d'asseoir davantage la Région Lorraine comme un acteur de l'urbanisme durable et d'encourager des aménagements de plus en plus ambitieux et démonstratifs de nouveaux concepts urbains.**



Ecoparc des Grandes Croisettes – Saint-Dié-des-Vosges (88)
Crédit : Société d'Equipement Vosgienne

Chiffres clés 2012

- 100 ha aménagés dans le cadre de projets "quartiers durables" (26 ha en 2011)

Changement climatique

> action : Développement des Énergies Renouvelables

Depuis toujours, la Lorraine est une terre d'énergie qui produit 7 % de l'énergie primaire française.

La Lorraine est une des premières régions productrices d'électricité éolienne en France. Les autres Énergies Renouvelables (EnR) se développent de plus en plus grâce au soutien de la Région et de l'ADEME.

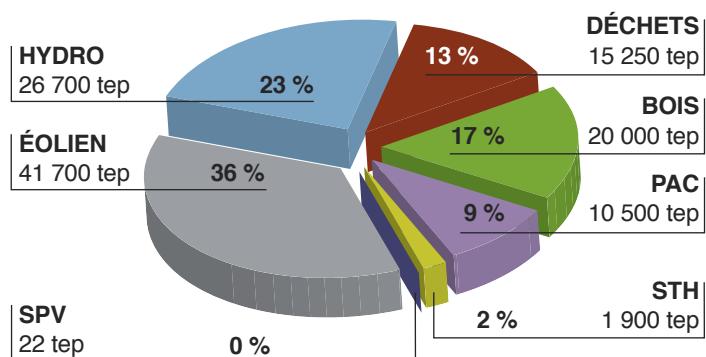
Depuis 2004, la Région Lorraine a soutenu environ 17 000 projets de recours aux énergies renouvelables des collectivités locales, PME, PMI, agriculteurs, associations et particuliers dans les domaines suivants :

- le solaire thermique (STH),
- le solaire photovoltaïque (SPV),
- les pompes à chaleur géothermiques par captage vertical (PACg),
- le bois énergie,
- la méthanisation,
- l'hydroélectricité.



Éoliennes

La Lorraine a produit en 2008 plus de 114 000 tep d'énergies renouvelables réparties comme suit (source OREL) :



Fin 2010, la Région a souhaité réorienter ses dispositifs d'aide aux particuliers en faveur de la rénovation énergétique des logements, et a arrêté les aides directes aux systèmes de production d'énergie à partir de sources renouvelables pour les intégrer à **un dispositif unique, le Contrat Climat Énergie**.

Hors dispositifs d'aide aux particuliers, **la Région poursuit son soutien aux installations solaires thermiques et aux pompes à chaleur géothermiques**, dans le cadre d'Appels À Projets mis en place conjointement avec l'ADEME.

À noter que compte tenu d'une utilisation optimale du gisement bois énergie prévue pour 2013, les chaudières bois ne seront plus soutenues à partir de cette année.

Concernant la méthanisation agricole, 6 projets ont bénéficié d'une aide régionale en 2012 dans le cadre d'un Appel À Projets dont l'objet était de promouvoir une méthanisation ouverte au traitement des déchets organiques des territoires et valorisant au mieux la chaleur résultant de la production d'électricité en cogénération.

Chiffres clés 2012

- 11 installations solaires et géothermiques soutenues (hors particuliers)
- 6 installations de méthanisation
- 8 chaudières bois

Changement climatique

> action : Mise en place du dispositif de la lutte contre la précarité énergétique

La précarité énergétique est la résultante de la combinaison de trois facteurs principaux :

- 1/ les ménages vulnérables par la faiblesse de leurs revenus,
- 2/ la mauvaise qualité thermique des logements occupés,
- 3/ le coût de l'énergie.

En France, 3 400 000 ménages (13 %) consacrent plus de 10 % de leurs ressources au paiement de leurs factures d'énergie.

En Lorraine, le secteur résidentiel compte 1,1 millions de logements et représentait, en 2005, près de 40 % des consommations énergétiques régionales. Il était responsable d'environ 19 % des émissions de gaz à effet de serre.

En Lorraine, **66 % des logements ont été construits avant la première réglementation thermique de 1975.** La consommation moyenne de ce parc est estimée à 318 kWh/Ep/m²/an alors qu'en France elle est de 272 kWhEp/m²/an. Cette consommation est liée en partie à la situation géographique de la Lorraine (zone climatique plus rude).

L'augmentation du coût des énergies et la crise économique rendent la question de la précarité énergétique de plus en plus préoccupante.

Trois angles d'attaque sont généralement identifiés pour lutter contre la précarité énergétique : les ressources des ménages, le prix de l'énergie et l'efficacité énergétique des bâtiments.

Compte tenu de la fluctuation du contexte économique et de la hausse du prix de l'énergie, **l'amélioration de l'efficacité énergétique des logements semble être la solution à privilégier pour améliorer à la fois la qualité de vie de ses occupants et leur pouvoir d'achat, tout en contribuant à la lutte contre le changement climatique.**

Le programme Habiter Mieux a été lancé dans le cadre des investissements d'avenir et sa gestion a été confiée à l'ANAH. Il permet aux propriétaires occupants, sous conditions de ressources, d'accéder à des financements et à un accompagnement qui permettront la réalisation de travaux de rénovation énergétique.

Aujourd'hui, le niveau de financement des projets reste parfois insuffisant pour permettre le passage à l'acte et l'État est en situation de sous consommation chronique sur les aides à la pierre.

La Région intervient en faveur de la réhabilitation du parc privé en soutenant le volet précarité énergétique d'opérations telles que : les Opération Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), les Programmes d'Intérêt Général (PIG), le Fonds d'Aide à la Rénovation Thermique (FART) ou toute autre opération de nature similaire.

En 2012, elle a créé un nouveau soutien spécifique aux opérations Habiter Mieux, faisant le lien entre la politique "Habitat", partie intégrante de la politique d'appui aux territoires, et la politique "Écologie - lutte contre le changement climatique".

L'intervention porte sur les opérations collectives accompagnées par un professionnel pour la réalisation d'études pré-opérationnelles, de plans d'animation et de programmes de travaux de maîtrise de l'énergie dans les logements.



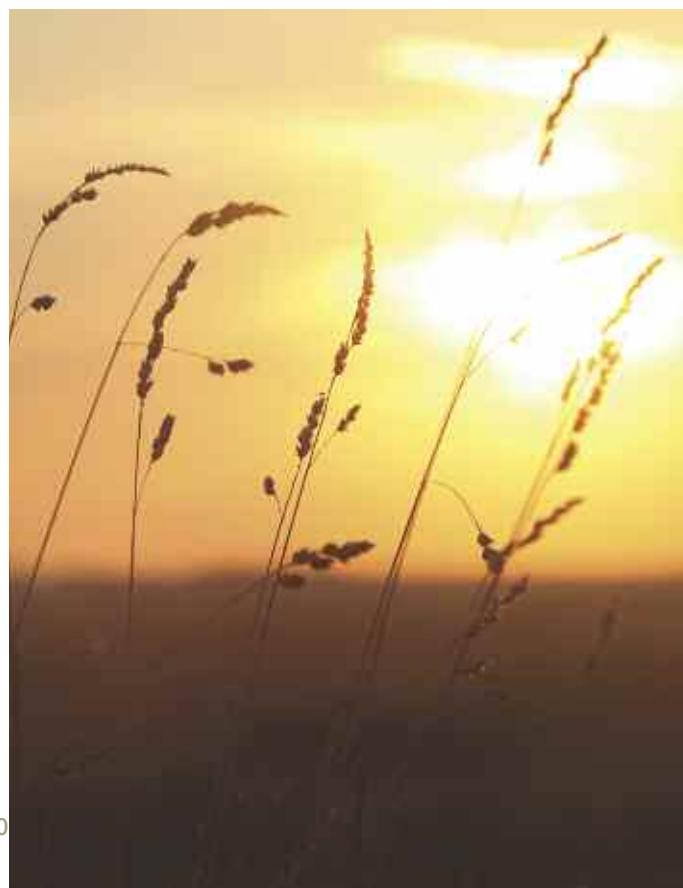
Changement climatique

> action : Schéma Régional Climat Air Énergie

Les Schémas Régionaux Climat Air Énergie (SRCAE), créés par la Loi Grenelle 2 (Article 68), ont pour objectif de répondre aux enjeux du changement climatique de manière globale et cohérente à l'échelon local, en définissant les orientations et objectifs en matière de demande énergétique, de lutte contre la pollution atmosphérique, de développement des énergies renouvelables, de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'adaptation aux effets probables du changement climatique à long terme (2020 et 2050).

C'est un document d'orientation stratégique traduisant, à l'échelle de la Lorraine, les engagements internationaux et européens de la France dans les domaines du changement climatique, de l'énergie et de la qualité de l'air.

- **CONCRÈTEMENT, IL PERMET DE DÉCLINER DANS UN PROJET RÉGIONAL PARTAGÉ :**
- **d'une part, l'objectif européen dit des "3 X 20",** c'est-à-dire de diminuer de 20 % les consommations d'énergie, de réduire de 20 % les émissions de gaz à effet de serre et de produire 23 % (déclinaison pour la France) de notre consommation d'énergie finale grâce aux énergies renouvelables et,
- **d'autre part, le principe du facteur 4, c'est-à-dire de diviser par 4 les émissions de gaz à effet de serre à l'échéance 2050 de la France.**



Le projet de Schéma lorrain a fait l'objet d'un travail partenarial démarré il y a deux ans. Il a été co-rédigé par les services de la Région, de l'État, de l'ADEME et d'Air Lorraine à partir de travaux existants et de démarches antérieures.

Ce premier travail de synthèse a été amendé par les divers ateliers thématiques regroupant plus d'une centaine d'acteurs du territoire et des personnes "spécialistes" des différents sujets abordés.

Suite à la consultation publique et des organismes prévus par le Décret n° 2011-678 du 16 juin 2011, qui s'est tenue du 1^{er} août au 1^{er} octobre 2012, le projet de schéma a été complété par l'intégration des contributions et remarques des partenaires et acteurs sollicités lors de la consultation publique.

• LE SRCAE S'ARTICULE AUTOUR DE 3 PRIORITÉS :

- **Consommer moins** en faisant évoluer les comportements et en améliorant l'isolation des bâtiments,
- **Produire mieux** en augmentant la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique, en améliorant la performance des systèmes de chauffage ou de refroidissement, et en améliorant la performance énergétique et l'efficacité des process agricoles et industriels,
- **S'adapter au changement climatique** en construisant et en aménageant durablement, en préservant les ressources naturelles, en anticipant et en gérant le risque.

Les orientations proposées dans le cadre du SRCAE permettraient à l'horizon 2020 :

- de diminuer de 13,2 % les consommations d'énergie de la Lorraine par rapport au tendanciel 2020 (objectif national : 20 %),
- de diminuer de 23 % les émissions de gaz à effet de serre par rapport à 1990 (objectif national : 20 %),
- de porter la part d'énergie renouvelable dans la consommation d'énergie à 13,5 % (objectif national : 23 %).

Chiffres clés 2012

- 50 % de la population concernée par un Plan Climat Territorial
- 35 % du territoire lorrain couvert par le Plan Climat Territorial

Biodiversité, gestion des milieux et des ressources

> **action** : Préserver la biodiversité dans les étangs en Lorraine

Depuis 2006 et la mise en place de la mesure étangs, **la Région soutient les pisciculteurs qui s'engagent pour la conservation de la biodiversité dans les étangs en Lorraine** malgré les contraintes d'exploitation. Les étangs représentent une surface de 7000 ha en Lorraine.

La Région Lorraine a choisi la voie contractuelle par convention amiable, afin de préserver à grande échelle l'intérêt patrimonial des étangs lorrains pour les pisciculteurs exploitants.

Cette démarche permet actuellement la conservation de 4307 ha de végétation en indemnisant les pisciculteurs pour le maintien des roselières, la mise en assec et les travaux écologiques. **Au total, 47 étangs sont conventionnés** aujourd'hui.

Ce dispositif est mis en place en partenariat avec la Filière Lorraine d'Aquaculture Continentale, le Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine (CENL) et le Parc Naturel Régional de Lorraine (pour les étangs situés sur son territoire), qui sont chargés de se rendre sur le site afin de réaliser un diagnostic de chaque étang, document indispensable et nécessaire à la contractualisation.

Les premières conventions ont été signées en 2006 pour une durée de 5 ans renouvelable.

Aujourd'hui, la majorité des exploitants d'étangs ayant un patrimoine écologique important, ont signé une convention de préservation des zones végétales avec la Région Lorraine.

Les premières conventions sont arrivées à échéance en 2011. 18 conventions ont été renouvelées, traduisant l'intérêt des pisciculteurs pour cette mesure. En 2012, 7 étangs ont été renouvelés parmi lesquels 2 nouveaux étangs se sont engagés pour 5 ans.

Cette voie contractuelle par convention amiable remporte un réel succès auprès des pisciculteurs et **permet l'accompagnement de bonnes pratiques piscicoles tout en soutenant une filière économique fragile en Lorraine**.



Étang d'Amel (55)

Chiffres clés 2012

- 62,5 ha d'étangs contractualisés
- 7 étangs contractualisés

Biodiversité, gestion des milieux et des ressources

> action : Préserver le Grand Tétras et son habitat dans le Massif Vosgien



Réserve naturelle Tourbière du Tanet Gazon du Faing (88)

Depuis le 1^{er} janvier 2010, la Région s'est engagée dans la coordination d'un programme européen LIFE+ en faveur des forêts de montagne et du Grand Tétras.

Cette démarche d'envergure place la Région Lorraine comme leader de la préservation des forêts vosgiennes aux côtés des associations.

Ce programme LIFE+ a permis de mettre en place rapidement des actions concrètes de protection du Grand Tétras comme **la limitation du dérangement de l'espèce dans les zones les plus sensibles, la mise en place d'une sylviculture adaptée dans les forêts où l'oiseau est présent ou encore la sensibilisation des usagers du Massif Vosgien.**

Au-delà de la préservation d'une espèce menacée, **ces mesures bénéficient plus largement à la préservation des vieilles forêts vosgiennes.** Ces forêts, peu représentées dans le massif, sont essentielles au maintien de la biodiversité mais elles ont également un rôle paysager important. La hêtraie-sapinière vosgienne et ses arbres multiséculaires constituent un élément fort de l'attractivité touristique du Massif des Vosges.

Les mesures mises en place à ce jour ont notamment permis :

- de restaurer des zones de quiétude en limitant l'accès aux véhicules motorisés,
- de faire participer les écoles du massif à la préservation des forêts (plus de 2 000 élèves sensibilisés),
- et surtout de créer des zones de forêts ou îlots de vieillissement, qui ne seront pas ou peu exploitées sur une durée de 30 ans.

Près de 520 ha d'îlots ont été créés sur l'ensemble du Massif des Vosges, dont environ 270 ha dans des forêts communales lorraines.

Ce programme LIFE+ est coordonné par la Région et mis en place en partenariat avec la Région Alsace, le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges, le Groupe Tétras Vosges et l'Office National des Forêts.

Chiffres clés 2012

- 267,61 ha d'îlots de vieillissement en Lorraine créés depuis 2011
- 12 communes lorraines engagées dans des actions du LIFE +

Biodiversité, gestion des milieux et des ressources

> **action :** Protection des espaces et des espèces naturels

Avec sa politique régionale en faveur de la biodiversité, la Région est un acteur majeur de la protection de la nature en Lorraine. Elle accompagne à la fois les actions concrètes de préservation mais également de sensibilisation.

Depuis la création du Conservatoire des Sites Lorrains (CSL) en 1984, la Région Lorraine soutient fortement ses actions en faveur de la protection, préservation et valorisation des espaces naturels de Lorraine.

Le C.S.L., association de protection du patrimoine naturel lorrain, a été déclaré le 16 avril 2010 d'utilité publique et agréé par l'État et la Région.

Ayant développé un mode de protection de la nature consensuel et partenarial qui s'est avéré particulièrement efficace, **il est devenu le 12 mai 2012 Conservatoire des Espaces Naturels de Lorraine (CENL)** afin d'harmoniser les dénominations au niveau national.

Le bilan est encourageant après 27 ans d'existence, puisque **71 sites naturels ont été protégés sur le territoire lorrain (plus de 5 000 ha).**

La Région Lorraine soutient fortement la maîtrise foncière ainsi que son programme d'actions.

Des collectivités ont également été accompagnées par la Région pour la maîtrise foncière, ce qui traduit leur implication grandissante en faveur de la protection de la biodiversité.

La Région Lorraine soutient également d'autres actions et projets en faveur de la protection des espèces naturelles menacées. Ces actions peuvent être ponctuelles ou régulières. Elles émanent d'associations comme la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) pour la protection des nids de busard cendré, ou du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Woëvre-Côtes de Meuse par exemple, pour son programme d'animation et de sensibilisation pour le Râle des Genêts.

Un camp de suivi de migration a été mis en place en 2011. Depuis, cette action, à la fois scientifique et pédagogique, remporte un vif succès auprès des éco-bénévoles et du Grand Public.

Enfin, **la Région Lorraine accompagne depuis de nombreuses années le Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage** qui permet le soin d'animaux sauvages en détresse. En 2011, le nombre d'accueils émanant de Lorraine représentait 20 %, soit plus de 160 individus.



Drosera Réserve Naturelle du Tanet-Gazon du Faing (88)

Chiffres clés 2012

- 181,01 ha d'acquisitions foncières

Biodiversité, gestion des milieux et des ressources

> action : Parcs Naturels Régionaux

La région Lorraine compte sur son territoire 3 des 48 Parcs Naturels Régionaux français : le **Parc Naturel Régional de Lorraine (P.N.R.L)** créé en 1974, le **Parc Naturel Régional des Vosges du Nord (P.N.R.V.N.)** en 1975 et le **Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges (P.N.R.B.V.)**, en 1989.

Les Parcs Naturels Régionaux sont des territoires habités, dont les paysages, les milieux naturels et le patrimoine culturel sont remarquables mais fragiles. Ils s'appuient sur une identité forte et leurs limites ne sont ni régionales, ni départementales, ni intercommunales. Leur intérêt patrimonial est reconnu au niveau international. La Région apporte un appui essentiel à la vie des Parcs. **Dans le cadre des lois de décentralisation, elle en a la responsabilité, au regard de sa compétence en aménagement du territoire.** C'est elle qui en demande le classement ou le renouvellement, et qui contribue de manière conséquente à leur fonctionnement.

Chaque Parc s'organise autour d'une Charte d'une durée de 12 ans, projet fédérateur des forces vives du territoire qui fixe les orientations de protection, de mise en valeur et de développement, et notamment les principes fondamentaux de protection des structures paysagères ainsi que les mesures de gestion adaptées des milieux naturels.

La structure de décision et de gestion du Parc Naturel Régional est un syndicat mixte composé d'élus communaux, intercommunaux, départementaux et régionaux.

Le label du P.N.R.B.V. a été renouvelé en 2012. Actuellement, le P.N.R.V.N. et le P.N.R.L. sont en cours de révision de leur Charte. Le renouvellement du label est attendu pour fin 2013 pour le P.N.R.V.N., pour janvier 2015 pour le P.N.R.L.

En 2012, la Région Lorraine a notamment suivi la finalisation de la rédaction des avant-projets de Charte du P.N.R.V.N. et P.N.R.L. ainsi que des plans de parc ; et a accompagné la visite des rapporteurs de la Fédération Nationale des Parcs Naturels Régionaux et du Conseil National de Protection de la Nature en perspective de l'avis intermédiaire.

La Région accompagne particulièrement les Parcs sur des sujets d'actualité et d'expérimentation, le concours prairies fleuries, la trame verte et bleue, l'écoconstruction et l'éco-rénovation, l'urbanisme durable, l'éco-tourisme, ...



Parc Naturel Régional des Vosges (88)

Chiffres clés 2012

- 3 Parcs Naturels Régionaux en Lorraine
- 274 communes lorraines faisant partie d'un Parc Naturel Régional
- 1,71 M€ de subventions régionales pour le fonctionnement des syndicats des parcs
- 519 126 € de subventions régionales au programme d'actions des parcs

Biodiversité, gestion des milieux et des ressources

> action : Massif des Vosges

Dans le cadre de la contractualisation État-Région, les massifs de montagne bénéficient d'un régime particulier.

La Convention Interrégionale du Massif des Vosges (C.I.M.V.) fédère pour la période 2007-2013, dans une même démarche, l'État, les Régions Alsace, Franche-Comté et Lorraine, les Départements de la Meurthe-et-Moselle, de la Moselle, du Bas-Rhin, du Haut-Rhin, de la Haute-Saône, des Vosges et du Territoire de Belfort.

Par les projets qu'elle soutient (études, projets-pilotes, animations des porteurs de projets, investissements), **la convention interrégionale veut impulser des dynamiques, accompagner les adaptations et les développements dans les domaines répondant à ces principes d'action.**

Les cinq axes de la C.I.M.V. se déclinent en mesures et opérations concertées entre partenaires, par l'intermédiaire du Comité Interrégional de Pilotage et de Programmation (CIPP) et le Comité de Massif, instance de gouvernance de la stratégie de Massif, rassemblant l'ensemble des différents acteurs de la montagne ; ainsi que par des règlements d'intervention.

Pour 2012, **la Région Lorraine a suivi le processus d'évaluation qualitative de la convention et de mise à jour des éléments de diagnostic du schéma**, le développement de la stratégie de la destination touristique Massif des Vosges et des filières retenues, l'élaboration du diagnostic, et la définition des enjeux Massif pour la préparation des programmes européens post 2013.

Elle a également participé aux trois Comités de Programmation de la Convention de massif réunis en 2012.

Dans ce cadre, **la Région Lorraine a soutenu un projet innovant de développement de l'économie montagnarde basée sur les ressources naturelles** (petites baies, myrtille, ...), la notion de circuits courts et productions locales, de qualification des produits et services bien-être associés au travers du concept et de la marque "Forêt", portée par le Conseil Général des Vosges.

Ce programme inter-régional comporte à la fois un volet communication (concept, nom, signature, promotion, packaging des produits), un volet production (gamme cosmétique, alimentaire, nutraceutique et expérimentation de nouvelles productions végétales sur le Massif) et un volet tourisme (labellisation des établissements Hôtels et restaurants).



Massif vosgien (88)

Chiffres clés 2012

- 11 dossiers instruits au titre du Massif des Vosges
- 440 080 € d'aides régionales pour des projets "Massif des Vosges"

Biodiversité, gestion des milieux et des ressources

> action : Réserves Naturelles Régionales

Lors de la séance plénière des 20 et 21 octobre 2005, l'Assemblée Régionale a voté la politique régionale en faveur de la biodiversité dont l'un des axes d'intervention prévoit la création de Réserves Naturelles Régionales (R.N.R.).

Les Réserves Naturelles, de compétence régionale, définies par la loi de "démocratie de proximité" du 27 février 2002 et son décret d'application du 18 mai 2005, ont comme objectif premier de **protéger les sites naturels présentant un intérêt écologique ou géologique a minima de niveau régional**. La récente ordonnance du 5 janvier 2012 permet de clarifier le régime juridique des Réserves Naturelles.

Le Conseil Régional a décidé d'être à l'initiative du classement d'un certain nombre de sites. Ceux-ci couvrent la diversité des milieux naturels remarquables de Lorraine et sont répartis de manière homogène sur le territoire régional. De plus, ces espaces constituent des sites d'éducation à l'environnement qui permettent la sensibilisation du grand public et des scolaires.

6 sites ont d'ores et déjà été classés : l'étang d'Amel en Meuse, la côte de Delme en Moselle, la Moselle Sauvage en Meurthe-et-Moselle et dans les Vosges, la Tourbière des Charmes dans les Vosges, l'étang de la Lachaussée en Meuse et la zone humide du moulin à Velving et Téterchen en Moselle.

Le gestionnaire des Réserves Naturelles Régionales est le Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine (C.E.N.L.). Il assure à la fois la surveillance du site, réalise les animations, rédige et applique ensuite un plan de gestion.

En 2012, la Région a axé son intervention sur la valorisation des RNR avec la **création de deux observatoires ornithologiques dans la Meuse**. Trois plans de gestion ont été finalisés. Une vingtaine d'animations ont été réalisées sur les R.N.R.



Tourbière des Charmes (88)

Chiffres clés 2012

- 1 400 ha protégés dans le cadre de Réserves Naturelles Régionales
- 3 plans de gestion approuvés
- 3 plans de gestion en cours

Biodiversité, gestion des milieux et des ressources

> action : Trame Verte et Bleue

Depuis octobre 2005, la Région s'engage activement en faveur de la biodiversité. Les lois Grenelle 1 et 2 positionnent très clairement la Région comme le pilote avec l'État de la mise en œuvre de la Trame Verte et Bleue (T.V.B.).

La Région Lorraine a été une des premières Régions de France à s'engager dans la démarche de T.V.B. Une étude régionale a été adoptée en séance plénière de novembre 2009. Depuis, les travaux continuent avec la **réalisation d'une trame spécifique des côtes calcaires et d'un travail interrégional de définition des corridors forestiers prioritaires entre les massifs des Vosges et du Jura**. Cette démarche de T.V.B. va également être affinée au niveau de la Trame Bleue avec le lancement en 2012 d'une **étude sur les zones potentiellement humides en Lorraine**.

Par sa politique d'Appels À Projets, la Région permet aux collectivités de s'emparer de cette thématique nouvelle. Ainsi, quatre projets d'études et un projet opérationnel de crapauduc ont été aidés en 2011 ; 3 projets relatifs à des travaux sont soutenus en 2012.

Étang de Gondrexange (57)



D'autre part, **la Région a la responsabilité avec l'État de la réalisation du Schéma Régional de Cohérence Écologique (S.R.C.E.)**. Dans ce cadre, un Comité Régional de Trame Verte et Bleue est en cours de constitution et apportera son appui à la réalisation du Schéma.

Un arrêté préfectoral est actuellement en cours de préparation avec l'Etat afin de fixer la composition de ce comité. Le chantier du S.R.C.E. mobilisera de nombreux acteurs locaux et, en premier lieu, toutes les collectivités à la fois dans la rédaction du schéma régional, ainsi que dans sa déclinaison au niveau local et sa mise en œuvre.

La Région apporte également tout au long de l'année un accompagnement aux acteurs impliqués dans leur déclinaison de la Trame Verte et Bleue dans les SCOT et les PLU.

Chiffres clés 2012

- 3 projets aidés au titre de la Trame Verte et Bleue
- 2 SCOT accompagnés dans leur déclinaison de la T.V.B.
- 2 études réalisées par la Région pour la définition de la T.V.B.

Santé

La politique "Santé" du Conseil Régional de Lorraine vise avant tout à **favoriser l'accès à la santé au travers d'actions de prévention et d'éducation à la santé** d'une part, et de maintien **sur les territoires de professionnels de 1^{er} recours** d'autre part.

Sont soutenues en particulier les actions qui permettent aux Lorrains de disposer à proximité de chez eux de professionnels médicaux et para médicaux qui coordonnent leurs interventions pour une prise en charge efficace et rationnelle (télémédecine, télésanté, maisons de santé pluri-professionnelles, éducation thérapeutique du patient, éducation à la santé).

Ainsi, l'action mutualisée des acteurs de santé contribue au mieux-être des patients et des habitants, et favorise une santé plus durable.

Les actions influent directement sur la qualité de vie des Lorrains et s'inscrivent dans la **dimension sociale du Développement Durable**.

Les approches sont soit territoriales, soit populationnelles ; mais cherchent toujours à appréhender les questions de santé dans leur globalité et à faire le lien avec les aspects sociaux qui font partie du parcours de vie de chacun.

De même, la santé environnementale est abordée dans le cadre de la mise en œuvre du 2^{ème} Plan Régional Santé Environnement, la Région Lorraine animant 2 groupes de travail.

Chiffres clés 2012

- 6 maisons de santé pluri-professionnelles soutenues
- 45 projets "éducation à la santé" soutenus

Culture, Sport, Vie associative

Les politiques régionales en faveur de la Culture, du Sport et de la Vie Associative répondent en particulier à **deux objectifs** :

- **favoriser le lien social, le "vivre ensemble" et l'intégration sociale des Lorrains,**
- **contribuer au développement équilibré des territoires** en facilitant l'accès à ces domaines au plus grand nombre.

Ces différentes politiques mettent l'homme au centre des actions. Elles **contribuent à renforcer la dimension "humaine" de développement durable** et s'inscrivent dans la filière "Économie Sociale et Solidaire".

Plus spécifiquement, **les actions liées à la Vie Associative concernent la création d'emplois non délocalisables** (Lorraine Emploi), **l'accompagnement de projets d'intégration sociale** (IRELIS) et **la formation des bénévoles** (F.R.D.V.A.).

Le soutien aux ligues sportives, comités régionaux et clubs de haut niveau favorise la mise en œuvre de missions d'intérêt général, notamment à destination des jeunes. 152 clubs de haut niveau ont été soutenus en 2011.

La **politique culturelle**, quant à elle, vise à consolider l'emploi dans une logique de filières, à accompagner les acteurs dans leurs besoins d'adaptation (formation) et à apporter la création contemporaine au plus près des Lorrains.

Enfin, le **Service Régional de l'Inventaire général (SRI)** intègre **des problématiques de développement durable dans ses actions liées à la politique de la ville, de l'habitat et après-mines** (également urbain, habitat social, réhabilitation), et à la gestion des milieux et des ressources (utilisation des matériaux locaux, économie d'énergie, ...).



Challenge d'athlétisme des apprentis - Vittel (88)

Chiffres clés 2012

- 291,56 ETP créés, grâce au dispositif Lorraine Emploi
- 280 projets d'intégration sociale accompagnés
- 199 projets culturels soutenus sur le territoire (dont label "Lorraine en Scène")
- 32 études réalisées par le SRI intégrant une dimension "développement durable"

Coopération transfrontalière, européenne et internationale

Dans le cadre de sa politique transfrontalière, européenne et internationale, le Conseil Régional encourage et accompagne le développement de projets dans le domaine du développement durable.

En matière de coopération transfrontalière

Dans le cadre du programme transfrontalier de coopération territoriale européenne "INTERREG IV A Grande Région 2007-2013", en lien avec les autres partenaires du programme dans la Grande Région, le Conseil Régional peut être amené à soutenir ou favoriser des projets dans le domaine de l'environnement et du développement durable. Certaines dynamiques de coopérations territoriales vont parfois au-delà de la dimension transfrontalière, notamment dans le cadre du volet B de la coopération, au titre de la coopération transnationale.

En matière de coopération européenne

Dans ce domaine, le Conseil Régional a favorisé la concrétisation de projets dans le secteur du développement durable, notamment au titre de la protection de l'environnement, avec le projet LIFE+ qui a permis de maintenir des sites forestiers très favorables au Grand Tétras.

En matière de coopération décentralisée

En matière de coopération internationale, les thématiques de l'éco-développement, de la biodiversité, des énergies renouvelables sont autant de sujets qui intéressent tout particulièrement nos partenaires. Ce sont certainement les principaux domaines qui verront se concrétiser des projets de partenariats au cours de ces prochaines années.

En matière de solidarité internationale

Le Conseil Régional soutient des actions de développement solidaire et structurant menées par des porteurs de projets lorrains dans la quasi-totalité des pays éligibles à l'aide publique au développement.

En complément de cette intervention, le Conseil Régional encourage les actions de sensibilisation à la solidarité internationale menée en Lorraine par les opérateurs de notre territoire, notamment dans les domaines de la santé, l'eau et l'agriculture.

A ce titre, il accompagne des projets de reboisement, de forage de puits ou de protection d'espèces menacées.



Rencontre des Associations (54)

Chiffres clés 2012

- 13 projets relatifs à l'eau, soutenus dans le cadre des dispositifs "solidarité internationale"



Fonctionnement de l'Institution

IV

Rapport sur la situation en matière de
développement durable 2012



La Région
Lorraine



Plan Climat de l'Institution

Conformément au décret issu de la mise en application de la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, la Région Lorraine réalise à l'échelle de la collectivité son plan climat-énergie territorial (P.C.E.T.).

Mais avant même que les P.C.E.T. ne s'imposent aux Régions, la Région Lorraine s'était engagée depuis 2008 dans une démarche volontaire de planification de la maîtrise de l'énergie, de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) à l'échelle de son patrimoine, de ses services et de ses compétences.

Cette démarche appelée "Plan Climat de l'Institution" a pour objectif de regrouper, de développer et de rendre visible l'ensemble des politiques énergétiques, d'adaptation et de lutte contre le changement climatique de la Région.

La première étape de la démarche a consisté à réaliser un **diagnostic énergie et gaz à effet de serre** du patrimoine, des services et des politiques régionales. Piloté par le Pôle de l'Écologie, ce travail s'est appuyé sur des référents présents dans l'ensemble des Pôles.

Le diagnostic fait apparaître des émissions de gaz à effet de serre s'élevant à environ 192 000 tonnes équivalent CO2 (teq CO2) et réparties comme suit :

- **84 % sont liés à la compétence enseignement** (lycées et les CFA), dont près de la moitié correspond à la consommation d'énergie (chauffage, éclairage),
- **14 % sont liés à la compétence transport** (TER), dont la moitié issue de la consommation d'électricité,
- **2 % sont le fait du fonctionnement même de l'administration régionale** avec pour principales origines : les déplacements des agents (50 %) et l'énergie dans les bâtiments (25 %).



Extension de la Maison Régionale des Sports à Tomblaine (54)

Le profil carbone des politiques régionales met en évidence 3 types de situations :

- les politiques provoquent une augmentation des émissions de GES (soutien à la mobilité internationale des chercheurs et des étudiants par exemple),
- les politiques se traduisent par un évitement d'émissions de GES (développement du réseau Métrolor, aide au développement des énergies renouvelables...),
- les politiques provoquent un stockage de carbone (aides à la construction et à la rénovation avec orientations en matière d'utilisation du bois).

Ces différents constats (impacts GES, bénéfices environnementaux apportés par certaines politiques, vulnérabilité économique au renchérissement du coût de pétrole) démontrent l'intérêt à passer à l'action pour réduire consommations énergétiques et émissions de CO2.

Un plan d'actions a été défini dans le cadre d'une procédure de co-construction réunissant des représentants des Pôles. Ce plan, qui constitue le P.C.E.T. de l'Institution, est composé de

23 actions organisées autour de 3 axes :

- axe "maîtrise de l'énergie dans les bâtiments",
- axe "maîtrise des déplacements des agents",
- axe "achats à bas contenu de carbone".

Chiffres clés 2012

- En cumulant les bénéfices du développement du réseau Métrolor et des énergies renouvelables, le montant des émissions évitées est de 174 434 teq CO2, soit 93 % du bilan gaz à effet de serre de l'Institution.



Plan Climat de l'Institution

Concernant plus particulièrement le Pôle des Nouvelles Technologies,

• ENJEUX ET CONTEXTE

La Région Lorraine a formalisé une **feuille de route des évolutions du système d'information sur la période 2013-2015**. A compter de 2012, les services régionaux devront identifier, et dans la mesure du possible, évaluer l'empreinte carbone de tout projet dans la conception, la mise en œuvre et le déploiement de solutions nouvelles.

Ainsi, dans le cadre de la démarche filière initiée par la Région Lorraine, les partenaires et les services régionaux ont ressenti le besoin de partager de l'information et de collaborer sur ces documents.

Les applications classiques (messagerie,...) ne sont pas suffisantes pour assurer ce partage. L'absence d'outils collaboratifs augmente le nombre de réunions et donc de déplacements. Ces obstacles constituent un frein à la transversalité des politiques régionales et à la mise en œuvre d'une bonne gouvernance.

• SOLUTION MISE EN ŒUVRE

La Région Lorraine a mis à disposition des partenaires et des services, un **portail collaboratif**. Celui-ci offre un **espace de travail en commun favorisant une meilleure collaboration et concertation des services régionaux entre eux, ainsi qu'avec leurs partenaires extérieurs**.

Ce portail dispose d'un point d'accès en extranet pour accéder à l'information depuis l'extérieur dans un souci de rassembler les documents, de partager les informations, les données et, plus largement, de collaborer sur les projets de la démarche filière.

Ce portail collaboratif permet de dématérialiser l'information entre les services et les partenaires. A terme, il résultera une diminution de la consommation papier et une réduction des déplacements.

• RÉSULTATS ATTENDUS

- une meilleure efficience dans la gestion des projets,
- une diminution de la consommation papier des agents régionaux,
- une réduction du nombre de déplacements.

Pour ce qui est du Pôle des Ressources Humaines,

Afin de limiter les déplacements, le Pôle privilégie l'organisation de formations en interne **pour les agents**.

De plus, une formation a été testée en visio-conférence ; cette pratique tendra à se développer.

Chiffres clés 2012

- 18 espaces de travail, réunissant 300 membres et contenant 350 documents.



Plan de Déplacement de l'Administration



Vélos Région

La Région met à disposition des agents une flotte de vélos de service, de tickets de transport en commun aux accueils et réalise des démarches d'incitation au covoiturage.

Elle participe également aux abonnements de transport, à des actions de sensibilisation à l'éco-conduite, ...

La Région contribue, depuis 2009, à favoriser l'utilisation des transports en commun par la **prise en charge de 50 % du coût de l'abonnement aux transports publics ou aux services publics de location de vélos de ces agents** (Décret n°2008-1501 du 30 décembre 2008 relatif au remboursement des frais de transport) :

- 179 agents en fin d'année 2011 (budget consacré : 35 860 €),
- 175 agents ont été concernés par cette mesure en 2012.

Chiffres clés 2012

- 70 réservations de vélos
- 92 tickets de transport TCRM mis à la disposition des agents pour des déplacements professionnels sur l'agglomération messine



Achats et gestion responsables

Le Pôle des Moyens Généraux assure de nombreuses actions dans ce domaine

• TAXE ECOFOLIO

Le Pôle des Moyens Généraux s'acquitte chaque année d'une contribution correspondante aux quantités de papier produites. **L'éco-contribution, reversée aux collectivités locales, va permettre d'améliorer les opérations de collecte et de tri**, pour trier plus et mieux, et mettre à disposition de l'industrie une nouvelle matière première. En 2011, la taxe s'est élevée à 4 037 €.

• PARC MACHINE DE L'IMPRIMERIE

Les sociétés respectives avec lesquelles travaille la Région (Xerox, Ricoh, Défilor et Heidelberg) s'engagent à démanteler et recycler les machines en fin de vie et à respecter la directive WEEE (Eco-conception, zéro mise en décharge, certifications ISO 14001 ou EMAS).

• PHOTOCOPIEURS DÉCENTRALISÉS

Ont été installés de nouveaux équipements à faible consommation électrique et dont les émissions de chaleur, de poussières fines et de gaz sont minimales. Sont développées de nouvelles fonctionnalités de scan des documents pour limiter les besoins en impression.

• PAPIER

Les papiers utilisés en bureautique ou pour la duplication sont composés de 75 % de fibres recyclées. Pour les travaux de qualité (plaquettes, entêtes, cartes de visite, brochures, etc.), sont utilisés des papiers recyclables. **Nos fournisseurs sont tous engagés dans une gestion durable des forêts** et travaillent avec des industries papetières bénéficiant de labels environnementaux (Blue Angel, Nordic Swan, SFI, FSC, PEFC).

Chiffres clés 2012

- 67 marchés incluant une clause sociale
- 30 000 heures de travail générées par les clauses sociales



Imprimerie Région Lorraine - Boulevard de Trèves - Metz (57)

• ÉLIMINATIONS D'ARCHIVES

Plusieurs fois par an, les dossiers éliminables sont pris en charge par Paprec, le leader en France du recyclage. Après avoir été broyé d'une manière confidentielle et sécurisée, le papier fait l'objet d'un recyclage.

Contractualisation avec la Sté CONIBI : Enlèvement et traitement des consommables bureautiques et informatiques des copieurs numériques (cartouches, bidons, pièces machines, etc.) avec une traçabilité jusqu'au centre de traitement.

Déchets de l'imprimerie : La société de nettoyage assure le ramassage et le tri du papier en vue de son recyclage chez HAGANIS. Le reste est incinéré pour de l'énergétique.

Chiffres clés 2011

- 90 tonnes de papier consommées par an
- 81,3 mètres linéaires d'archives éliminés (soit 3,5 tonnes)

Le Pôle des Ressources Humaines

Il participe à la réduction d'émission de documents papier au travers de la **dématérialisation de certains de ses outils de gestion ou procédures** ; il s'agit de :

- la dématérialisation de certaines pièces justificatives de paie,
- la démarche de dématérialisation des documents de frais de déplacement entamée depuis le 1^{er} juin 2011 (qui se poursuivra jusqu'en 2013),
- des réponses faites par voie électronique aux candidatures,
- l'utilisation de cartes SNCF sans édition de ticket individuel.

Le Pôle « Achats Publics » a mis en place les clauses d'insertion

Ainsi, en 2012, la Région lorraine a poursuivi le développement des clauses sociales dans ses marchés publics ; marchés de travaux et de services.

Après les procédures spécifiques de contrats de partenariat en 2011, ce sont les accords cadre pour l'entretien du patrimoine régional qui, en 2012, ont intégré ce type de clause.

Par ailleurs, la Région a conforté son réseau de relais territoriaux. Aujourd'hui, les départements de la Meuse, des Vosges et de la Meurthe et Moselle sont complètement couverts par une ingénierie d'accompagnement des entreprises, et le département de la Moselle à 70 %.

Enfin, la Région a développé une offre de formation sur le sujet à destination des collectivités locales et acteurs de l'économie sociale et solidaire.



Gestion du patrimoine régional



Remplacement des huisseries, façade ouest et sud de l'Hôtel de Région - Metz (57)

En ce qui concerne la gestion du patrimoine régional, le Pôle des Moyens Généraux a engagé plusieurs chantiers :

- **REEMPLACEMENT DES HUISSERIES DE L'HÔTEL DE RÉGION**

En lien avec le Pôle Immobilier, des travaux de remplacement des huisseries des façades Ouest et Sud, les plus exposées, ont été réalisés en 2012 afin d'améliorer le bilan énergétique de ce bâtiment.

- **MISE EN PLACE D'UN CONTRAT D'EXPLOITATION DES INSTALLATIONS THERMIQUES**

La gestion de l'ensemble des installations des bâtiments institutionnels, propriété du Conseil Régional, est désormais confiée à un prestataire unique qui a pour mission d'optimiser leur fonctionnement et de réaliser des économies d'énergie.



Insertion professionnelle

Apprentis

Afin de favoriser l'accès à l'emploi après leurs études, la Région Lorraine accueille depuis deux années des personnes en apprentissage, leur permettant ainsi d'acquérir des connaissances pratiques professionnelles.



Apprentis Région Lorraine - Metz (57)

Service Civique

Dans le même esprit, des jeunes volontaires sont accueillis depuis 2011 en service civique (pour 10 mois).

Travailleurs Handicapés

La Région mène des actions volontaristes en faveur des travailleurs handicapés (accueil, intégration, aménagements de poste, réorientation professionnelle, commandes auprès d'ESAT (Ets Service d'Aide au Travail)).

Chiffres clés 2012

- 20 apprentis accueillis à la Région Lorraine pour l'année scolaire 2012-2013
- 4 agents "service civique" pour réaliser des missions de service public au sein de la Région Lorraine
- 206 agents travailleurs handicapés au sein des services régionaux, soit un taux légal de 6,52 % (155 en 2011, soit un taux légal d'emploi de 4,99 %)



lorraine.eu



lorraine.eu

Rapport sur la situation en matière de **développement durable** **2012**



Contacts

Hôtel de Région
Place Gabriel Hocquard
BP 81004 - 57036 Metz CEDEX 1
Tél. : +33 (0)3 87 33 60 00
Fax : +33 (0)3 87 32 89 33